

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

Souviens-toi, soldat!

Souviens-toi, soldat, que la guerre qui, depuis plus d'un an, a dévasté une douzaine de nos plus riches départements, fut imposée à la France, qui ne demandait qu'à vivre en paix avec tous les peuples voisins.

Souviens-toi que cette guerre fut préparée, depuis plus de quarante ans, avec acharnement par le peuple allemand.

Souviens-toi que, pour exécuter leurs projets, les kaisers allemands ont entretenu chez nous, pendant de longues années, une armée d'espions, qui, profitant de nos sentiments généreux et de notre hospitalité, nous trahissaient, tout en s'enrichissant dans le commerce et l'industrie.

Souviens-toi des villes et des bourgs, comme Louvain, Ypres, Dixmude, Aerschot, Dinant, Virton, Andenne, en Belgique; Reims, Arras, Soissons, Badonviller, Gerberville, Nomény, Sermaize, et tant d'autres en France, qu'ils ont incendiés, sans autre motif que celui de terroriser et de ruiner leurs habitants.

Souviens-toi des populations entières qu'ils ont massacrées, sous le faux prétexte que des civils leur avaient tiré dessus, ou qu'ils ont transportées prisonnières en Allemagne, malgré toutes les conventions internationales qu'ils avaient signées.

Souviens-toi des crimes atroces qu'ils ont commis, des ambulances et hôpitaux bombardés, des blessés achevés, des femmes violées, des hommes et même des vieillards, des femmes et des enfants qu'ils ont tués, après les avoir martyrisés, ou qu'ils ont mutilés.

Souviens-toi des prisonniers fusillés ou torturés, ou plus mal nourris que des bêtes.

Souviens-toi que ce peuple, qui se dit chrétien, a torturé et fusillé des prêtres et des religieux, coupables, à ses yeux, d'aimer et de faire aimer leur Patrie.

Souviens-toi qu'avec ses Zeppelins et ses Taubes, ses canons à longue portée, il a bombardé des villes ouvertes et qu'avec ses sous-marins il a coulé des navires de commerce et même des navires-hôpitaux, et noyé des milliers de voyageurs inoffensifs, tout cela au mépris du droit des gens.

Souviens-toi que notre victoire de la Marne l'empêcha de prendre Paris qu'il s'était promis de brûler, si nous n'avions pas accepté une paix humiliante.

Souviens-toi, soldat, de tout cela, surtout en allant au combat, pour que la vengeance soit éclatante, pour que nos familles puissent vivre libres et jouir en paix à l'avenir du bien qu'elles auront acquis.

Souviens-toi que des écrivains allemands ont osé écrire que la France était une nation pourrie et qu'il fallait, insulte suprême, la régénérer avec du sang allemand.

Souviens-toi, soldat, que la mort est préférable à la honte et à l'esclavage, qui seraient le lot des Français, si les Boches qui

ont dit « la Force prime le Droit » triomphaient.

Souviens-toi, soldat, que nos ancêtres firent de la France la reine des nations, la grande nation de la Révolution, qui, toujours, défendit les faibles et les opprimés, et dont la noble devise est : Liberté, Égalité, Fraternité.

Souviens-toi que de ton courage dépend la grandeur de la Patrie.

Va donc au combat, en toute tranquillité, pour l'avenir de ceux que tu aimes, avec la haine au cœur pour ce peuple orgueilleux, menteur, espion, voleur de femmes, incendiaire et assassin, et lutte jusqu'à la mort s'il le faut pour le triomphe du Droit, de la Justice et de l'Humanité, en répétant les vers de notre grand patriote Droulède :

En avant, tant pis pour qui tombe!
La mort n'est rien, vive la tombe!
Quand le pays en sort vivant!

En avant!

Souviens-toi ! soldat, souviens-toi !

Lieutenant-colonel G. BERNARD (1).

LA MISSION DE M. DENYS COCHIN

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, a quitté Paris jeudi soir pour Salonique, où il se rend en mission. Il ira de là à Athènes. Il est accompagné de son chef de cabinet et du colonel Cochin, son frère, officier blessé.

Plaines germaniques

Le *Vorwaerts*, organe officiel des socialistes allemands, a publié cette semaine un manifeste contre la cherté des vivres, du combustible et des vêtements.

« L'approche de l'hiver, dit ce document, cause à la population ouvrière et même à la classe moyenne de cruelles inquiétudes. La cherté des marchandises les plus indispensables à la vie est devenue intolérable. La misère la plus noire désole déjà de très nombreuses familles, et le gouvernement n'a rien fait d'utille.

Les mesures qui ont été prises, l'institution d'un tarif maximum pour la viande, le lait et le beurre, l'obligation d'observer deux jours maigres par semaine et de s'abstenir de beurre et de graisse pendant deux autres jours, tout cela est insuffisant. »

Le *Vorwaerts* réclame la réquisition de toutes les marchandises de première nécessité et un rationnement rigoureux de ces marchandises, comme on le fait dans une forteresse assiégée. Quiconque essayera de tricher, d'exploiter ses concitoyens ou d'augmenter sa part aux dépens des autres doit être puni avec la dernière sévérité.

« Assez de paroles ! conclut le manifeste du *Vorwaerts*. Le peuple n'est plus disposé à se contenter de promesses. Il réclame la nourriture à laquelle il a droit. Nos camarades qui se battent dans les tranchées, et qui consentent à la patrie des sacrifices effroyables, exigent que leurs familles soient au moins préservées de la famine. »

Nous ne le leur faisons pas dire !

(1) Officier grièvement blessé, cité à l'ordre de l'armée, va repartir au front.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les Recommandations

Nous avons publié les circulaires ministérielles interdisant l'usage des recommandations, tout en maintenant à chaque militaire le droit d'appeler l'attention sur sa situation personnelle, en s'adressant au ministre par la voie hiérarchique.

M. J.-B. Morin, député du Cher, a questionné, à ce sujet, le général Gallieni, dans la séance de jeudi, à la Chambre.

Voici, reproduite d'après le *Journal officiel*, la réponse du ministre de la guerre :

M. le général Gallieni, ministre de la guerre. Messieurs, je suis très reconnaissant à M. Morin de l'occasion qu'il m'offre de fournir quelques brèves explications sur la question des recommandations, puisqu'elle semble vous préoccuper.

Je me hâte de vous dire qu'il n'est entré dans mon esprit aucune idée de défiance à l'égard du Parlement. Je suis un soldat, je n'ai jamais fait de politique. (Très bien ! très bien !) Les ministres des colonies et les gouverneurs généraux sous les ordres desquels je me suis trouvé placé, et qui étaient des vôtres, peuvent vous dire la manière dont j'ai toujours compris mon devoir à l'égard du pays et de la République. (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

Après une carrière longue et laborieuse, je n'aspire qu'au repos. Je n'ai accepté les fonctions de ministre de la guerre que par dévouement à la cause commune que nous défendons tous. (Applaudissements.) Mais j'ai la conviction absolue que ma tâche serait vouée dès maintenant à l'insuccès si je ne pouvais compter sur le concours complet du Parlement. (Nouveaux applaudissements.)

Je reviens à la question des recommandations. Je savais depuis longtemps pour en avoir été moi-même la victime (*Sourires*), que l'abus des recommandations, tendant à s'accroître, causait une sorte de malaise dans le pays et jusque dans les familles.

Il m'a semblé qu'il était bon de faire disparaître cet abus. Nos soldats doivent avoir la conviction profonde que, seules, l'équité et l'égalité la plus complète (Très bien ! très bien !) doivent présider à l'octroi des récompenses ainsi qu'aux mutations ou désignations imposées par les nécessités du devoir militaire (Applaudissements.)

D'autre part, tout militaire doit avoir le droit d'adresser une réclamation... (Applaudissements.)

M. Gaborit. Encore faut-il qu'elle soit transmise.

M. le ministre de la guerre. ... qui doit arriver à l'autorité militaire la plus élevée c'est-à-dire au ministre de la guerre, sans que personne puisse l'arrêter. (Applaudissements.) C'est là l'objet des instructions complémentaires du 5 novembre dont vous avez pu prendre connaissance. Je n'ai pas besoin de vous dire que ces réclamations seront toujours examinées avec le plus grand esprit de bienveillance.

Sur les lâches du parti socialiste. Quand elles parviendront !

M. le ministre de la guerre. ... car la bienveillance est l'une des qualités essentielles d'un chef militaire (Très bien ! très bien !)

Sur plusieurs bancs. C'est rare !

M. Mistral. Les réclamations n'arrivent pas toujours à destination.

M. le ministre de la guerre. D'autre part, à la première séance de la Chambre à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister, j'ai écouté très attentivement tous les discours qui ont été prononcés à cette tribune, et il m'a semblé que nous étions tous d'accord sur un point : faire concourir toutes les forces vives du pays à la défense nationale ; simplifier autant que possible les procédés administratifs, supprimer les papiers inutiles et les formalités superflues. (Applaudissements.)

Je ne veux pas ici faire de statistique, mais j'ai pu constater qu'il y avait, au seul ministère de la guerre, une cinquantaine d'employés occupés presque exclusivement à recevoir toutes les lettres de recommandation, à les étudier, à les envoyer aux chefs hiérarchiques dont dépendaient les intéressés, puis à répondre à leurs auteurs. Il m'a semblé que ces employés pouvaient être mieux utilisés. (Très bien ! très bien !)

Mais si je suis fermement opposé aux recommandations, je dois dire que les lettres adressées au ministre et contenant des observations sur les lacunes du service, sur les irrégularités et même sur des abus de pouvoir (Très bien ! très bien ! sur les bancs du parti républicain radical et radical socialiste) sont au contraire des plus utiles ; il y a là un moyen précieux d'investigations et de recherches que rien ne saurait remplacer. (Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs.) Vous pouvez être absolument assurés que toutes les observations qui me parviendront ainsi, seront examinées avec le plus grand soin et avec le désir de remédier aux fautes ou aux lacunes que vous aurez signalées.

En résumé, messieurs, plus de recommandations pour l'avancement, les décorations, les mutations ou les affectations ; droit pour tout militaire à la réclamation avec l'assurance que ces réclamations parviendront jusqu'à l'autorité la plus élevée. (Très bien ! très bien !)

D'autre part, utilité, nécessité même du contrôle parlementaire. De plus, j'accueillerai volontiers les indications ou les suggestions émanant même de simples particuliers si elles présentent un intérêt pour la défense nationale.

Telles étaient, messieurs, les explications très simples et très courtes que j'avais à vous donner. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. le président. La parole est à M. Morin.

M. J.-B. Morin. Je n'ai qu'une très courte et très courte réplique à faire à la réponse de M. le ministre de la guerre. Sur bien des points il m'a donné personnellement satisfaction ; cependant, il y a une question que j'ai nettement posée à M. le ministre, à laquelle il n'a pas répondu et c'est à cela surtout que je tiens. J'ai dit qu'il planait sur le Parlement d'odieuses imputations, de viles calomnies (Mouvements divers) : puisque M. le ministre de la guerre a en mains toutes ces prétendues lettres de recommandation, qu'il dise si elles ont un caractère qui soit de nature à discréditer le Parlement. (Applaudissements sur les bancs des partis socialiste, républicain, radical et radical socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la guerre.

M. le ministre de la guerre. Je vous ai dit qu'il ne pouvait pas y avoir chez moi le moindre esprit de malveillance à l'égard du Parlement ; au contraire, je compte sur vous : je vous l'ai dit. J'estime que je ne pourrais pas accomplir ma tâche si je n'avais pas votre concours, il me semble que c'est net. (Très bien ! très bien !) Nous sommes tous ici partisans de la liberté de la presse, mais je ne suis pas responsable de tout ce qu'elle peut dire. (Très bien ! très bien !)

M. le président. L'incident est clos.

L'Emprunt

A la demande de M. Ribot, ministre des finances, la Chambre a autorisé, vendredi, l'émission d'un emprunt en rentes 5 p. 100.

Cet emprunt, dont le montant est illimité, servira notamment à consolider une partie des bons et obligations de la défense nationale qui sont en circulation.

Le taux de l'émission sera fixé par décret.

Sur la proposition de M. Klotz, président de la commission du budget, la Chambre ordonne l'affichage du discours de M. Ribot.

verties ou remboursées, en totalité ou par séries, à partir du 1^{er} janvier 1931.

Les porteurs de rentes 3 p. 100 seront admis à verser leurs titres, évalués à un taux fixé par décret, en représentation du tiers de leur souscription au nouvel emprunt. De même, les titulaires de livrets à la caisse d'épargne pourront retirer sans limitation les sommes figurant à leur compte, pour les verser à la souscription nationale, à la condition qu'ils fassent en même temps un versement d'égale valeur.

L'emprunt a été voté à l'unanimité après un discours de M. Ribot, ministre des finances, dont voici les passages principaux :

Si nous nous sommes décidés à émettre un emprunt en rentes perpétuelles, ce n'est pas que l'état de notre trésorerie nous y obligeait ; il n'a jamais été meilleur. (Très bien !)

Le dernier mois, nous avons reçu 1 milliard 97 millions qui s'ajoutent aux bons et obligations dont vous connaissez les chiffres. (Applaudissements.)

C'est la plus belle preuve de confiance que le pays ait pu donner, confiance en lui-même et confiance dans la victoire. (Applaudissements.) Cette confiance est justifiée, et j'ai la conviction qu'elle durera après la guerre. (Applaudissements.)

Je suis sûr qu'après la guerre la France retrouvera sa fortune entière. (Applaudissements.)

En Belgique, notre artillerie a exécuté sur les organisations ennemis de la région des dunes et de Boesinghe un bombardement systématique visiblement très efficace.

En Artois, dans la journée du 10 novembre, l'ennemi a tenté contre la lisière ouest du bois de Givenchy une attaque de peu d'étendue qui a été facilement arrêtée par nos tirs de barrage.

La lutte d'artillerie a été interrompue ; dans

les journées du 10 et 11 novembre, la canonade a été particulièrement vive dans le secteur de Loos, la région de la fosse Calonne et de la Souche. Dans la région de Bus-en-Artois,

notre artillerie a contraint au silence les batteries ennemis qui tirerent sur nos organisations.

De la Somme à l'Aisne.

Au sud de la Somme, la guerre de mines continue à notre avantage : près de Fay, l'explosion d'un de nos fourneaux a bouleversé les galeries de l'ennemi et fait sauter un de ses postes ; en face de Beuvraignes, nous avons détruit par un camouflet une chambre de mines ennemie en charge.

En bord de l'Aisne, sur le plateau de Nouvion, nos batteries ont effectué des concentrations de feux très efficaces sur les organisations ennemis.

En Champagne.

La lutte d'artillerie a continué avec violence dans la région de Tihure et de la butte du Mesnil. L'ennemi a bombardé avec intensité nos positions au nord-est de Tihure ; à la suite de cette préparation il a tenté dans la journée du 10 novembre deux assauts successifs sur les pentes de la butte de Tihure. Le premier, arrêté par nos tirs de barrage, n'a pu aborder nos tranchées ; le second, après y avoir pénétré sur un point, a été renfoulé par une contre-attaque immédiate.

De l'Argonne à la Meuse.

En Argonne, deux de nos mines ont fortement endommagé les ouvrages allemands à la Haute Chevauchée et à la côte 285 ; sur ce dernier point nous avons camouflé des travaux où les mineurs ennemis étaient en plein travail. Dans la nuit du 9 au 10 novembre, de vifs combats à coups de bombes et de galeries ont été livrés à Vauquois et au bois de Malancourt. C'est lui qui comprendra que sa vie est en jeu, en face d'une invasion qui le menace des pires retours de la barbarie. (Vifs applaudissements.)

Il a déjà compris avec son sûr instinct qui ne le trompe jamais. (Vifs applaudissements.)

Il faut dire à tous que c'est un devoir d'apporter ses économies à la défense nationale. On n'a pas le droit de les garder dans cette lutte sans merci où le salut de chacun ne peut être obtenu que dans le salut de tous. (Vifs applaudissements.)

Celui qui se déroberait à ce devoir serait coupable envers la patrie. Il ne suffit pas d'être prêt à verser son sang ; il ne suffit pas de combattre dans les tranchées ; tout cela sans doute est beau, héroïque, mais ce n'est pas suffisant : il faut encore apporter tout son or, toutes ses ressources à la défense nationale au lieu de théauriser dans l'égoïsme et l'avarice.

L'égoïsme à cette heure n'est pas seulement une lâcheté, une sorte de trahison, mais c'est encore la pire des imprévoyances. (Vifs applaudissements.)

Que deviendraient ces réserves si la France demain devait être vaincue ? Elles seraient la rançon de la défaite au lieu d'être le prix de la victoire. (Vifs applaudissements.)

Tous ceux qui peuvent éclairer leurs concitoyens ont le devoir de le faire. Je compte sur les chambres de commerce et sur les syndicats qui m'ont offert leur concours, sur la presse qui nous a donné déjà un si précieux appui. (Applaudissements.)

Je fais appel à tous, aux humbles comme aux puissants, aux pauvres comme aux riches, que nous apportent leur effort et préparent avec nous les destinées de la France ! (Applaudissements.)

Qu'elle se lève, l'armée de l'épargne française ! Comme celle qui est au front, elle constitue l'armée de France. Saluons-la, messieurs, elle nous aidera à combattre et à vaincre ! (Applaudissements unanimes et répétés.) L'orateur, de retour à son banc, reçoit les félicitations de ses collègues.

Le taux de l'émission sera fixé par décret.

Sur la proposition de M. Klotz, président de la commission du budget, la Chambre ordonne l'affichage du discours de M. Ribot.

Faits de guerre DU 9 AU 12 NOVEMBRE

De la mer à la Somme.

En Belgique, notre artillerie a exécuté sur les organisations ennemis de la région des dunes et de Boesinghe un bombardement systématique visiblement très efficace.

En Artois, dans la journée du 10 novembre, l'ennemi a tenté contre la lisière ouest du bois de Givenchy une attaque de peu d'étendue qui a été facilement arrêtée par nos tirs de barrage.

La lutte d'artillerie a été interrompue ; dans

les journées du 10 et 11 novembre, la canonade a été particulièrement vive dans le secteur de Loos, la région de la fosse Calonne et de la Souche. Dans la région de Bus-en-Artois,

notre artillerie a contraint au silence les batteries ennemis qui tirerent sur nos organisations.

De la Somme à l'Aisne.

Au sud de la Somme, la guerre de mines continue à notre avantage : près de Fay, l'explosion d'un de nos fourneaux a bouleversé les galeries de l'ennemi et fait sauter un de ses postes ; en face de Beuvraignes, nous avons détruit par un camouflet une chambre de mines ennemie en charge.

En bord de l'Aisne, sur le plateau de Nouvion, nos batteries ont effectué des concentrations de feux très efficaces sur les organisations ennemis.

En Champagne.

La lutte d'artillerie a continué avec violence dans la région de Tihure et de la butte du Mesnil. L'ennemi a bombardé avec intensité nos positions au nord-est de Tihure ; à la suite de cette préparation il a tenté dans la journée du 10 novembre deux assauts successifs sur les pentes de la butte de Tihure. Le premier, arrêté par nos tirs de barrage, n'a pu aborder nos tranchées ; le second, après y avoir pénétré sur un point, a été renfoulé par une contre-attaque immédiate.

De l'Argonne à la Meuse.

En Argonne, deux de nos mines ont fortement endommagé les ouvrages allemands à la Haute Chevauchée et à la côte 285 ; sur ce dernier point nous avons camouflé des travaux où les mineurs ennemis étaient en plein travail. Dans la nuit du 9 au 10 novembre, de vifs combats à coups de bombes et de galeries ont été livrés à Vauquois et au bois de Malancourt.

C'est lui qui comprendra que sa vie est en jeu, en face d'une invasion qui le menace des pires retours de la barbarie. (Vifs applaudissements.)

Il a déjà compris avec son sûr instinct qui ne le trompe jamais. (Vifs applaudissements.)

Il faut dire à tous que c'est un devoir d'apporter ses économies à la défense nationale. On n'a pas le droit de les garder dans cette lutte sans merci où le salut de chacun ne peut être obtenu que dans le salut de tous. (Vifs applaudissements.)

Celui qui se déroberait à ce devoir serait coupable envers la patrie. Il ne suffit pas d'être prêt à verser son sang ; il ne suffit pas de combattre dans les tranchées ; tout cela sans doute est beau, héroïque, mais ce n'est pas suffisant : il faut encore apporter tout son or, toutes ses ressources à la défense nationale au lieu de théauriser dans l'égoïsme et l'avarice.

L'égoïsme à cette heure n'est pas seulement une lâcheté, une sorte de trahison, mais c'est encore la pire des imprévoyances. (Vifs applaudissements.)

Que deviendraient ces réserves si la France demain devait être vaincue ? Elles seraient la rançon de la défaite au lieu d'être le prix de la victoire. (Vifs applaudissements.)

Tous ceux qui peuvent éclairer leurs concitoyens ont le devoir de le faire. Je compte sur les chambres de commerce et sur les syndicats qui m'ont offert leur concours, sur la presse qui nous a donné déjà un si précieux appui. (Applaudissements.)

Je fais appel à tous, aux humbles comme aux puissants, aux pauvres comme aux riches, que nous apportent leur effort et préparent avec nous les destinées de la France ! (Applaudissements.)

Qu'elle se lève, l'armée de l'épargne française ! Comme celle qui est au front, elle constitue l'armée de France. Saluons-la, messieurs, elle nous aidera à combattre et à vaincre ! (Applaudissements unanimes et répétés.) L'orateur, de retour à son banc, reçoit les félicitations de ses collègues.

Le taux de l'émission sera fixé par décret.

Sur la proposition de M. Klotz, président de la commission du budget, la Chambre ordonne l'affichage du discours de M. Ribot.

ECHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Une visite émouvante. — Le Président de la République a visité mercredi la maison de convalescence et de rééducation, annexe des Quinze-Vingts, qui est située 19 bis, rue de Reuilly.

Reçu, à son arrivée, par MM. Malvy, ministre de l'intérieur ; Brisac, directeur de l'assistance publique ; Vaughan, directeur des Quinze-Vingts, M. Poincaré a visité tout d'abord les cours et les ateliers où les aveugles de la guerre apprennent à se refaire une vie. Le moral de ces blessés, leur gaîté l'ont beaucoup frappé et réconforté lui-même, car l'émotion était égale des deux côtés. Chaque infirme a eu une parole de bienveillance et d'affection.

En même temps que sa sollicitude pour les aveugles, le Président a marqué son admiration pour les résultats obtenus, auxquels d'ailleurs sa famille n'est pas étrangère, puisque c'est un de ses neveux, M. Pierre Villey, professeur à la faculté de Caen, qui a découvert la machine à sténographier.

Le Président a félicité les deux lingères de la maison de convalescence qui ont épousé des soldats aveugles.

Cérémonies japonaises. — Les cérémonies du « couronnement » ont commencé à Kyoto, la ville sainte du Japon, et elles dureront un mois plein. Il ne s'agit pas, du reste, d'un couronnement proprement dit, car il n'y a au Japon ni couronne, ni onction sacrée du souverain. C'est une consécration du nouvel empereur par un hommage rituel qu'il rend à ses ancêtres et auquel s'associe son peuple tout entier.

L'empereur a commencé par déposer, à Kyoto, au pavillon sacré appelé le Shunko-Deu, l'épée, le miroir et les joyaux légués par le premier empereur de la dynastie Meiji. Puis diverses autres solennités se sont déroulées, dont les journées ont rendu compte. Elles se poursuivront, le 14 novembre, par la fête de la moisson : le mikado, après s'être purifié, offrira aux esprits de ses ancêtres et aux dieux les premiers fruits de la récolte, le riz, aliment national par excellence, le vin, etc. Ce rite est nocturne et secret.

Le premier jalon. — L'électeur de Brandebourg, qui devint roi de Prusse en 1701, avait préparé à ses successeurs la voie vers la domination africaine. C'est ce qui résulte d'un passage du Voyage en Guinée publié en 1706 par Guillaume Bosman, voyageur hollandais.

« Les Brandebourgeois, écrit-il, ont sur la côte d'Axime une forteresse nommée Friedrikbourg, qui a quatre batteries sur lesquelles on voit 50 pièces de canon, mais qui sont du plus petit calibre.

« La porte de cette forteresse est aussi belle qu'il y en ait sur toute la côte. Mais elle est beaucoup trop grande à proportion du fort, de sorte qu'on pourrait donner aux Brandebourgeois le conseil qu'on donnait ci-devant aux habitants de Minde : c'est de tenir votre porte fermée de peur que le fort ne sorte et ne s'envole. Le commandant de cette place porte le titre de « directeur général » et son autorité s'étend sur tout ce que les Brandebourgeois possèdent dans la contrée. »

« Ce pompeux directeur général et cette façade sont prodigieuses. Dès fois, tu montais à la petite chambre où j'étais à rhabilier les meules, et je fermais la porte pour que tu ne viennes pas m'ennuyer. Mais toi, malin, tu te couchais à plat-ventre et tu passais ta main sous la porte... et j'entendais ta petite voix qui me criait :

— Tits doigts, tonton Charles... tits doigts !

Le galop furtif d'un frisson fit légèrement trembler la poitrine du boxeur et ses yeux clignotèrent étrangement. Se penchant à la

char mélodieux, une minuscule charrette s'avance, tirée par un poney plus minuscule encore et conduite par M. le directeur en personne — lequel est un gros homme aux joues de géranium et au ventre en fataille.

Les hasards de l'encombrement les font stopper à l'embarcation d'une ruelle adjacente, juste en face d'une carriole paysanne où sont entassés trois campagnards et quatre jochons.

— Si ça fait pas pitié, s'écrie le maître de la carriole, de voir un gros verrat comme ça se faire trimballer par eux' pauv' quiole bête ed rien du tout!

« Franc grain cherche bonne terre », aussi ces paroles, loin de choir en l'oreille d'un sourd, vont-elles se poser tout de go sur le tympan de M. le directeur.

Sans avoir l'air de rien, celui-ci met pied à terre et s'adressant à son petit dada :

— Jack, dit-il, puisque nous avons une minute, nous allons nous amuser un peu, hem! Voyez-vous cette voiture à main droite?

Le poney agite la tête affirmativement.

— Quels sont ces animaux, Jack, qui sont dedans, et qui crient si fort? Des bons, sans doute?

— Non, mème le poney,

— Des girafes, peut-être?

— Non.

— Des crocodiles?

— Non.

— Des cochons, alors?

— Oui, répond frénétiquement le petit cheval.

— Et... pourriez-vous me dire combien il y a de cochons dans cette voiture, Jack?

Le petit cheval réfléchit un instant, lève le pied et frappe délibérément le pavé de sept grands coups de sabot.

Sur quoi M. le directeur et son poney poussent un hennissement moqueur aux cris approbateurs de la foule qui, tandis qu'ils détalent, continue de brocarder l'infortuné marchand de porcs.

George Auriol.

(La lucarne.)

Comme ils sont aimés!

Le conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg avait récemment condamné pour germainophobie les deux filles de M. Humbert, maire de la Bruche (Vorbrück), dans la vallée de la Bruche. M. Humbert lui-même a comparu à son tour devant le conseil. Les débats ont démontré, dit le compte rendu de l'audience, que les sentiments anti-allemands de cette famille sont imputables à l'influence de son chef.

M. Humbert était accusé d'avoir parlé en français, en public, de « façon provocante », aussi d'avoir publié dans sa commune l'ordonnance interdisant l'usage public de la langue française. A des sous-officiers allemands qui lui reprochaient l'« inconvenance » de sa conduite, il a immédiatement répondu brusquement que personne n'avait rien à lui dire et qu'il pouvait parler comme bon lui plaisir. Le conseil de guerre, estimant que M. Humbert aurait dû donner le bon exemple en sa qualité de maire, l'a condamné à trois mois de prison.

Il a également été condamné à une semaine de prison à l'abattoir Charlier et à l'emploi communautaire Hoffmann, qui auraient parlé français avec le maire.

Le conseil de guerre a, dans la même séance, condamné deux femmes. La première, Mme Marie Baumstark, voyageuse de commerce, était convaincue d'avoir donné cours, en termes extrêmement vifs, à des sentiments hostiles à l'Allemagne. Elle n'a jamais perdu une occasion de dénigrer les Allemands et de wanter les Français. Six mois de prison.

L'autre inculpée, Mme Maria Filbert, a été condamnée à deux mois de prison pour avoir accueilli avec ironie les nouvelles des victoires allemandes et pour avoir exprimé la

conviction que les Français reviendraient bien-tôt en Alsace.

Enfin, le conseil de guerre a prononcé toute une série de condamnations, allant de deux semaines à deux mois de prison, contre plusieurs personnes prévenues de résistance à la force publique.

CHEZ NOS ALLIÉS

Au Camp impérial

La « Rousskoe Tchtenie » décrit ainsi qu'il suit, d'après le général Doubensky, la vie et le travail du tsar Nicolas au grand quartier général russe :

L'empereur occupe une petite maison d'un étage et il vit dans deux pièces au premier étage; l'une c'est le bureau, l'autre la chambre à coucher de l'empereur. A côté, toujours au premier, habitent le ministre de la cour, le comte Fredericks, et le commandant du palais, le général Voïkov. Ils ont chacun une chambre. En bas, au rez-de-chaussée, sont installés le capitaine général aide de camp Nilof, le maréchal de la cour prince Dolgorouky, le chirurgien en chef Fedorov. La chancellerie militaire de campagne de Sa Majesté y est également installée.

Il n'y a là que le nombre indispensable de domestiques, le valet de chambre de l'empereur, quelques laquais-coureurs, et c'est tout. Un petit jardin entoure la maison. La suite, extrêmement restreinte, de l'empereur, habite dans un des établissements de l'Etat et les hôtels de la ville. Le grand-duke Cyrille Vladimirovitch, l'ataman de campagne Boris Vladimirovitch, etc., accompagnent l'empereur.

Voici comment est réglé l'ordre du jour de Sa Majesté :

Un peu après neuf heures, l'empereur, en chemise russe, retenue par une ceinture de cuir, chaussé de hautes bottes, sort de sa maison, et se rend à l'état-major. Il est suivi par son aide de camp et un ouriadnik à cheval. L'état-major est près de la. Sa Majesté, avec le général Alexeï, examine les rapports parvenus au cours de la nuit et le matin, du front de l'armée. Personnellement, l'empereur se met au courant des combats auxquels ont participé ses troupes. Non seulement il écoute les rapports du chef de son état-major, mais il reçoit encore par télégramme le récit des actions de ses armées.

A côté de l'empereur, près des cartes étalées sur les tables ou appendues au mur, se trouve le général Michel Vassilievitch Alexeï. Les heures passent et, absorbés dans l'examen des événements de la guerre les plus compliqués et souvent les plus imprévus, l'empereur et le général travaillent.

Vers midi, l'empereur rentre chez lui. A cette heure, se réunissent dans la salle les personnes invitées au déjeuner impérial. Outre les dix ou douze personnes qui sont habituellement présentes à la table de l'empereur, sont également invités au déjeuner les représentants militaires des armées alliées, les plus hauts gradés de l'état-major du commandement en chef, etc. Le déjeuner ne dure pas longtemps. Il est fort simple et, bien entendu, il ne paraît aucun vin sur la table. Pendant le repas, l'empereur cause avec tout le monde et, à la fin, très affablement, il va auprès des personnes invitées et, pour chacune, il trouve un mot aimable.

Le ministre indique les moyens de remédier à cet état de choses :

A l'avenir, toutes les questions qui ne mettent pas en jeu directement la responsabilité ministérielle ou qu'aucun texte de loi, décret ou règlement n'impose expressément de soumettre à ma signature devront être réglées sans mon intervention. Afin de lever toute incertitude à ce sujet et pour assurer l'unité de vues et de doctrine dans les directions de l'administration centrale et dans les régions de corps d'armée, les unes et les autres me soumettront, le 1^{er} décembre 1915 au plus tard, un programme de décentralisation et de simplifications. On y précisera la suppression de toutes les transmissions,

suite, l'ouvrier impérial se remet à son bureau et, sans fin, les rapports continuent à passer devant ses yeux. L'esprit et le cœur de l'empereur vivent tout ce que lui apprennent les dirigeants de l'intérieur de la Russie et ce que le télégraphe lui communiquera du front.

Le dîner de Sa Majesté a lieu en général vers sept heures et demie. Il y a toujours quelques personnes à sa table, des invités. Le dîner est simple et se compose de trois plats. Vers neuf heures, lorsque l'empereur s'est approché de toutes les personnes présentes et s'est entretenu avec quelques-unes d'entre elles, Sa Majesté rentre dans sa chambre où elle travaille jusqu'à une heure fort avancée.

S'il se produit quelque événement important sur le front, le général Alexeï se rend immédiatement chez Sa Majesté et la met au courant de tout ce qui s'est passé.

POUR LE SERVICE ARMÉ

Le ministre de la guerre vient d'adresser à MM. les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux généraux commandant les régions, la circulaire suivante :

J'ai décidé que, sous aucun prétexte, ne pourront être employés comme secrétaires d'état-major dans la zone de l'intérieur, s'ils appartiennent au service armé, les grades et hommes :

1^o Des classes de l'armée active quelle que soit la date de leur affectation à une section de secrétaires d'état-major;

2^o Appartenant à la réserve de l'armée active et à l'armée territoriale qui ont été mobilisées à ces sections :

3^o De toutes classes qui ont été affectées à une section de secrétaires d'état-major depuis la mobilisation.

Les gradés et hommes de troupe du service armé rentrant dans l'une de ces catégories et qui sont encore en service dans la zone de l'intérieur, seront immédiatement affectés à des dépôts d'infanterie qu'ils devront avoir rejoint le 25 novembre au plus tard.

Vous voudrez bien me rendre compte de la stricte exécution de cette mesure à laquelle j'attache une importance particulière.

GALLIENI

L'Administration de la Guerre

Le général Gallièni, ministre de la guerre, vient de présenter un certain nombre de mesures ayant pour but de simplifier et d'accélérer les divers services de l'armée à l'intérieur.

La reconstitution des forces vives du front est subordonnée à la mise en œuvre de tous les moyens d'action de l'intérieur du territoire.

Ce résultat ne peut être atteint tout d'abord, ajoute le ministre, que par la réduction au strict minimum du nombre des organes chargés de l'étude et de la préparation des affaires. Il est indispensable, en outre, de renoncer à une centralisation excessive qui, de l'échelon inférieur montant jusqu'au ministre, absorbe sans profit les facultés des chefs successifs. Ceux-ci accumulent rapports, avis et transmissions; le ministre seul décide, la solution interviendra ainsi dans beaucoup de cas, trop tardivement.

Le ministre indique les moyens de remédier à cet état de choses :

A l'avenir, toutes les questions qui ne mettent pas en jeu directement la responsabilité ministérielle ou qu'aucun texte de loi, décret ou règlement n'impose expressément de soumettre à ma signature devront être réglées sans mon intervention. Afin de lever toute incertitude à ce sujet et pour assurer l'unité de vues et de doctrine dans les directions de l'administration centrale et dans les régions de corps d'armée, les unes et les autres me soumettront, le 1^{er} décembre 1915 au plus tard, un programme de décentralisation et de simplifications. On y précisera la suppression de toutes les transmissions,

et comptes rendus jugés inutiles, en indiquant les catégories d'affaires pour lesquelles les directeurs et les généraux demandent d'exercer en mon nom et par délégation et sous leur responsabilité un pouvoir propre de décision. Dans l'intérieur des régions, les généraux procéderont de même vis-à-vis des autorités sous leurs ordres.

Les formalités et, par conséquent, les fonctionnements inutiles, devront être supprimés. Les transmissions par téléphone, l'emploi plus fréquent de la machine à écrire, faciliteront le travail. Des dactylographes « femmes, mères, filles ou sœurs des militaires tués ou blessés à la guerre » pourront être employées.

Le ministre déclare en terminant qu'il compte sur l'esprit de dévouement et de sacrifice de tous pour préparer activement à l'intérieur la tâche lourde et glorieuse de ceux qui, aux armées, luttent et luttent sans trêve et sans répit jusqu'à l'heure définitive de la victoire finale.

Chansons militaires.

LA VIE A PARIS

Air : Ah! Patati, patati, patata.

Paris, le soir, n'a que quat' réverbères,
Mais ça suffit car c'est la « Vill' Lumière »...

Ah! Patati, patati, patata. Belles,
Comme on n'voit rien, toutes les femmes sont

On march' tout l'temps de plus belle en
poubelles.

Ah! Patati, patati, patatas!

Il paraît que les brav's permissionnair's
Ont bien rempli, tous, leur « mission de père »,

Ah! Patati, etc. La class' trenc'cinq sera bien préparée,
Dans tout l'pays, pardis, l'union, ça crée...

Ah! Patati, etc. La rent' remonte en notre capitale,
Ah! Patati, etc.

Lorsqu'à Berlin le mark baiss', c'est fatal,
Com' le Kronprinz, le mark marque mal.

Ah! Patati, etc. La rent' remonte en notre capitale,
Ah! Patati, etc.

Sur l'île d'Henner's est vendu trois mill' francs
Et quatre mille un Bougu'reau pas très grand,

Ah! Patati, etc. Sept mill' pour un Bougu'reau avec l'Henner
Et l'on os' dir' que la viande est trop cher'.

Ah! Patati, etc.

On potin' ferm', c'est assez naturel...

Sur un roi neutre, — on ne dit pas lequel —

Ah! Patati, etc. Qui s'met au lit quand il est embêté,
Pour que l'on dise: Ah! quel neutre alité!

Ah! Patati, etc.

On blagu' Guillaum' voulant régner en France,

Car à Paris, qui règn', c'est la confiance...

Ah! Patati, etc.

On est tranquill' car, si l'danger est là,

On sait aussi que Joffre est « un peu là ». Ah! Patati, etc.

SACHA GUITRY,
Albert WILLEMETZ,

FRONT ITALIEN

Dans le Haut-Cordevole, l'offensive italienne a été couronnée de succès. Après une intense préparation d'artillerie, les sommets du col de Lana (2,464 m.) et du mont Sief (2,426 m.) ont été enlevés d'assaut.

L'offensive continue au nord du col de Lana. Après le pic de Sief, c'est celui de Settass, au nord de ce dernier, qui est menacé par nos alliés.

Sur le moyen Isonzo, dans le secteur de Plava, l'infanterie italienne a commencé une marche en avant résolue au delà du pays de Zagora et a pris à l'ennemi 200 prisonniers dont trois officiers.

Dans la vallée de Fella (Carnie orientale), un détachement ennemi, équipé avec des capotes blanches, s'avance vers les positions italiennes de Forcella et de Cueltarada, mais il fut repoussé avec des pertes considérables.

Sur le Carso, après avoir repoussé l'attaque de l'ennemi, dans la zone du Monte-San-Michele, nos alliés, passant à l'offensive, ont dispersé les Autrichiens, faisant 212 prisonniers.

FRONT MONTÉNÉGRIN

Le 7 novembre, sur toute la ligne, importants combats d'artillerie.

Le 8 novembre, la lutte d'artillerie s'est accentuée sur le front Graovo-Voutchido, qui s'étend au nord des bouches de Cattaro. Une attaque autrichienne, près de Graovo, a été repoussée.

Le 9 novembre, sur toute la ligne du front du Sandjak, l'ennemi, dont toutes les contre-attaques furent repoussées, subit des pertes sévères. Les Monténégrins firent 50 prisonniers et prirent 2 mitrailleuses.

Un avion autrichien a été capturé avec l'officier et le sous-officier qui le montaient.

BULLETIN DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

BLOC-NOTES

— Un service solennel a été célébré vendredi, à Notre-Dame, à la mémoire des soldats français et alliés, morts au champ d'honneur. Le Président de la République et le Gouvernement s'étaient fait représenter.

— Le Président de la République, qui fait remettre chaque année à la Société des gens de lettres une somme de 1,000 fr., destinée à un prix littéraire, vient de doubler cette somme.

— M. Viviani, garde des sceaux, président du conseil d'Etat, s'est rendu jeudi au Palais-Royal, où il a reçu les membres de la Haute-Assemblée qui lui ont été présentés par le vice-président Margerit.

— L'inauguration de l'exposition des cocardes de Mimi-Pinson, au Petit-Palais, a eu lieu jeudi, sous la présidence de M. Daladier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

LES USINES DE GUERRE

Le Sous-Sécrétariat de l'Artillerie et des Munitions.

Un décret du 8 novembre vient de définir à nouveau les attributions du sous-sécrétariat d'Etat de l'artillerie et des munitions. Il marque un progrès sur le décret du 7 juillet. Il sera de plus près le type d'organisation rationnelle où il faut tendre. Jusqu'à présent, le service des poudres ne dépendait du sous-sécrétariat de l'artillerie et des munitions que pour l'approvisionnement, et non pour la fabrication. Il vaut mieux, pour beaucoup de raisons, que celui qui produit les obus, produise aussi les poudres et les explosifs dont on les charge. Désormais, il n'y a plus de directeur du service des poudres, partagé jusqu'ici, inégalement, entre le ministère de la guerre et le sous-sécrétariat. Le service des poudres est rattaché au sous-sécrétariat, et l'ensemble des services de l'artillerie et des munitions est réuni sous la direction de M. Albert Thomas.

Les différents services ont été confiés par lui à des techniciens éprouvés. La division du travail est établie de façon à éviter les doubles emplois, les conflits d'attribution, les chevauchements, les pertes de temps. On est arrivé peu à peu à l'équilibre des divers services qui correspondent le plus exactement aux faits, c'est-à-dire aux besoins. Et ces besoins sont énormes ! Les dépenses se chiffrent par milliards ! Que l'on songe à ce qu'il faut à nos armées de matériel, d'armes portatives, d'artillerie, de munitions de toute espèce, d'automobiles, etc... Que de soins pour commander, fabriquer, contrôler, réceptionner, répartir tout cela !

L'organisation intérieure de cette vaste maison comprend trois grandes subdivisions : les études techniques, l'administration centrale et les services de fabrication. En décrire ici le détail, même sommairement, serait tout à fait impossible. Des exemples pris dans chaque subdivision donneront une idée de la fonction propre à chacune.

1^{er} L'inspection des études techniques s'occupe du matériel de guerre, et des améliorations qu'on peut y apporter. C'est elle qui fait les recherches et les expériences, et qui établit les types des engins si variés que la guerre actuelle exige.

Supposons aussi qu'un inventeur apporte un nouveau canon ou un nouveau projectile. L'inspection des études techniques l'accueille, étudie le projet, examine s'il est intéressant, si l'on peut en tirer une modification avantageuse des modèles existants. S'il en est ainsi, quand il est au point, l'administration centrale le transmet au général en chef. Ou bien, inversement, le général en chef fait savoir qu'il aurait besoin d'un engin nouveau, de telle nature, pour arriver à tel résultat. L'administration centrale saisit l'inspection des études techniques de cette demande, et on entreprend aussitôt des recherches. Ici, la collaboration est tout indiquée avec le service des inventions qui dépend de M. Painlevé.

2^{me} Le grand quartier général fait dire : il me faut tant d'obus de tel calibre, tant de canons de tel type. L'administration centrale transmet la demande au service des fabrications. C'est elle aussi qui règle toutes les questions relatives au personnel, à la comptabilité, au budget, aux bâtiments et aux machines, en un mot qui a la charge de la gestion administrative et financière

de cette énorme maison qui doit « pourvoir à tous les besoins des armées et du territoire, en matériel et approvisionnements, soit par des achats, soit par des fabrications ».

3^{me} Le service des fabrications passe les marchés en France et à l'étranger. Il répartit les commandes entre les établissements de l'Etat et les industriels, il s'occupe de l'approvisionnement du pays en matières premières et de leur distribution suivant les besoins. Il suit le travail des usines, il le contrôle. Sa tâche aussi est immense.

Ainsi les problèmes qui se posent au sous-sécrétariat de l'artillerie et des munitions sont de plus en plus vastes et complexes. De concert avec le ministre de la guerre et le général en chef, il doit établir les programmes des fabrications à exécuter. Sa méthode est de voir les besoins actuels et futurs tels qu'ils sont, et d'organiser la production d'après des vues d'ensemble. Rien n'est plus illusoire, et au fond plus coûteux, que de rapiécer continuellement les programmes établis en temps de paix ou dans les premiers jours de la guerre.

En même temps, le sous-sécrétariat d'Etat de l'artillerie et des munitions porte toujours davantage son attention sur les questions qui touchent aux intérêts généraux et à la vie même du pays. Il se préoccupe de trouver la main-d'œuvre nécessaire aux fabrications, de l'acheter à l'étranger que ce qu'il est impossible de produire en France, à prix à peu près égal ; de donner à l'industrie nationale une impulsion telle qu'au lendemain de la guerre elle n'ait à craindre aucune concurrence ; de limiter les bénéfices des fournisseurs de l'Etat et les salaires, etc. Cette guerre d'industrie, qui demande à la France un effort prodigieux, doit devenir pour elle le point de départ d'un véritable renouvellement.

... Art. 2. — A l'administration centrale, l'emploi du directeur des poudres est supprimé. Un ingénieur en chef ou principal des poudres, un officier général ou supérieur ou un contrôleur de l'administration de l'armée est adjoint au sous-sécrétariat d'Etat pour les poudres et explosifs.

Art. 3. — Il est institué une inspection générale des études et expériences techniques sur les poudres et les explosifs. Cette inspection constitue un service extérieur dont relève directement le laboratoire central des poudres.

Art. 4. — Il est institué une direction générale des fabrications des poudres et explosifs. Cette direction constitue un service extérieur relevant directement du ministre (sous-sécrétariat d'Etat de l'artillerie).

Au fur et à mesure que les programmes de production se développent, les services et le personnel augmentent aussi, dans la mesure stricte où l'exige le travail à effectuer. M. Albert Thomas a su s'attacher, pour les différents services, les collaborateurs qu'il lui fallait. Pour ne citer qu'un nom, il vient d'obtenir du ministre des travaux publics que M. Claveille appartienne désormais au sous-sécrétariat de l'artillerie et des munitions, où il est chargé de la direction générale des services des fabrications. L'homme qui a su si admirablement réorganiser le réseau des chemins de fer de l'Etat ne fera pas de moins bonne besogne maintenant qu'il est appelé à diriger la fabrication des munitions pour nos armées.

M. Enselme, contrôleur de 1^{re} classe de l'administration de l'armée, est adjoint au sous-sécrétariat d'Etat pour diriger l'administration centrale des poudres et salpêtres. Enfin M. Vieille, inspecteur général, est nommé inspecteur général des études et expériences techniques sur les poudres et explosifs.

ganisation dont nous exposons la portée dans l'article qui précède.

Le *Journal officiel* a publié le 11 novembre un premier arrêté du ministre de la guerre qui détermine les attributions du directeur général des fabrications de l'artillerie, M. Claveille, de la façon suivante :

Art. 1^{er} — Pour la durée de la guerre, les services des fabrications d'artillerie (inspection permanente des fabrications de l'artillerie, service des forges, etc.), sont réunis en une direction générale des fabrications au sous-sécrétariat de l'artillerie et des munitions.

Art. 2. — Cette direction constitue un service extérieur relevant directement du ministre (sous-sécrétariat d'Etat de l'artillerie et des munitions).

Art. 3. — Sous l'autorité du sous-sécrétariat d'Etat, le directeur général des fabrications a dans ses attributions : l'organisation et la conduite générale des fabrications d'artillerie tant dans les établissements du ministre de la guerre que dans l'industrie privée, l'achat et la constitution des approvisionnements qu'elles comportent ; la passation et le contrôle d'exécution des marchés y relatifs.

Il reçoit délégation du sous-sécrétariat d'Etat pour la signature de ces marchés, sous réserve des prescriptions contenues dans les lois et règlements en vigueur.

Un second arrêté annonce que, pour la durée de la guerre, l'organisation des services des poudres, dirigés par le sous-sécrétariat d'Etat de l'artillerie et des munitions, au nom et par délégation permanente du ministre de la guerre, est modifiée conformément aux dispositions ci-après :

... Art. 2. — A l'administration centrale, l'emploi du directeur des poudres est supprimé. Un ingénieur en chef ou principal des poudres, un officier général ou supérieur ou un contrôleur de l'administration de l'armée est adjoint au sous-sécrétariat d'Etat pour les poudres et explosifs.

Art. 3. — Il est institué une inspection générale des études et expériences techniques sur les poudres et les explosifs. Cette inspection constitue un service extérieur dont relève directement le laboratoire central des poudres.

Art. 4. — Il est institué une direction générale des fabrications des poudres et explosifs. Cette direction constitue un service extérieur relevant directement du ministre (sous-sécrétariat d'Etat de l'artillerie).

Au fur et à mesure que les programmes de production se développent, les services et le personnel augmentent aussi, dans la mesure stricte où l'exige le travail à effectuer. M. Albert Thomas a su s'attacher, pour les différents services, les collaborateurs qu'il lui fallait. Pour ne citer qu'un nom, il vient d'obtenir du ministre des travaux publics que M. Claveille appartienne désormais au sous-sécrétariat de l'artillerie et des munitions, où il est chargé de la direction générale des services des fabrications. L'homme qui a su si admirablement réorganiser le réseau des chemins de fer de l'Etat ne fera pas de moins bonne besogne maintenant qu'il est appelé à diriger la fabrication des munitions pour nos armées.

M. Enselme, contrôleur de 1^{re} classe de l'administration de l'armée, est adjoint au sous-sécrétariat d'Etat pour diriger l'administration centrale des poudres et salpêtres. Enfin M. Vieille, inspecteur général, est nommé inspecteur général des études et expériences techniques sur les poudres et explosifs.

Chez nos Alliés

EN RUSSIE

L'Évacuation des fabriques et des usines.

Une des tâches les plus colossales imposées par la guerre a été et est encore d'enlever les entreprises industrielles des régions menacées par l'ennemi ; et la façon dont elle a été remplie jusqu'à présent fait grand honneur à ceux qui ont la charge de l'organiser.

Des commissions spéciales, dépendant des ministères de la guerre, du commerce et de l'industrie, s'occupent d'indiquer de nouveaux emplacements pour les fabriques et les usines, d'accord avec les municipalités des villes et les Zemtsovs.

Sur la question de savoir ou réinstaller les industries qui ont dû être évacuées, S. Dunin-Martsinkevitch, dans la *Gazette officielle du commerce et de l'industrie*, a suggéré l'idée intéressante de les transporter tout de suite en

Sibérie occidentale. Il fait remarquer que le matériel de chemin de fer roulant dans cette direction est d'ordinaire plus qu'à moitié vide, et que par conséquent la distance n'offre pas un obstacle insurmontable. Déjà, en temps de paix, cette région présentait un grand intérêt pour le monde de l'industrie, puisque, avec sa population de 10 millions d'âmes, elle constitue un grand marché indépendant de consommation. La Sibérie, riche en matières premières, en combustibles, est obligée, faute d'industrie locale, de vendre ses matières premières à bas prix et de les envoyer à des milliers de verstes dans ces mêmes fabriques et usines qu'on est en train de déplacer. Ensuite les produits fabriqués avec ces matières premières reviennent en Sibérie pour y être consommés. Ainsi, jusqu'à présent, s'est effectué un double et inutile transport de millions de pouds de marchandises sur des milliers de verstes, au mépris des principes élémentaires d'une saine économie. Le producteur des matières premières est contraint de les vendre bon marché et souvent à perte ; le manufacturier paye très cher ses matières premières, à cause du coût de l'énergie transport ; le consommateur en Sibérie paye les articles un grand nombre de fois plus cher que s'ils étaient fabriqués sur place ; et les chemins de fer, toujours à court de matériel roulant, doivent fournir un travail inutile pour transporter — aller et retour — ces millions de pouds.

L'intérêt de l'Etat réclame du Gouvernement qu'il s'occupe de fonder des industries en Sibérie, à la faveur des circonstances que la guerre a fait naître. Beaucoup d'usines et de fabriques sont maintenant rasées jusqu'à leurs fondations et il n'est guère vraisemblable que, même lors de la paix, la plupart d'entre elles soient rebâties sur leur ancien emplacement. Un grand nombre sont actuellement réparties au hasard, en toute hâte sur toute l'étendue de la Russie. La tâche qui s'impose aujourd'hui est de veiller à ce que la distribution se fasse d'après un plan, et conformément aux intérêts de l'Etat.

LES OUVRIERS MOBILISÉS. en Allemagne et en Autriche

On a une tendance à croire que la mobilisation militaire avait eu des conséquences moins graves sur l'activité industrielle des empires du Centre qu'en France et en Russie. En réalité la perturbation a peut-être été moins grande au début de la guerre, parce que nos ennemis, depuis longtemps décidés à l'agression, avaient pu prendre certaines précautions pour ne pas privier les usines de guerre de la main-d'œuvre indispensable. Mais à mesure que les hostilités se prolongent il leur faut combler tant de vides dans les troupes combattantes qu'il n'y a plus moyen de maintenir dans les usines ou dans les services publics des hommes susceptibles de faire des soldats.

On n'a, pour être renseigné sur ce point, qu'à consulter les statistiques globales que vient de publier la commission générale des syndicats libres allemands. De 2 millions 510,583 membres au 31 juillet 1914, le nombre des syndicats était tombé le 31 juillet 1915, à 1 million 480,483 ; ce qui constitue une diminution de 60 p. 100.

Les chiffres des membres mobilisés sont très variables suivant les différents syndicats. Les ouvriers du tabac ne comptent que 23,6 p. 100 des mobilisés ; par contre, les boulangers ont dû envoyer 73,2 p. 100 de leurs adhérents à l'armée. Le nombre des sans-travail est le plus élevé chez les chapeleurs, qui comptent 41,7 p. 100 ; par contre, le syndicat des mineurs ne compte pas un seul sans-travail.

La mobilisation de millions d'hommes a fait naître pour les syndicats allemands un nouveau problème : celui du travail des femmes. Un seul chiffre montre quelle importance a pris le travail des femmes dans certains métiers. Il n'y a actuellement à Berlin pas moins de 2,700 femmes qui ont remplacé des conducteurs de tramways mobilisés. Et l'on prévoit que ce chiffre va encore sensiblement augmenter. Car les expériences satisfaisantes qu'on a faites avec les femmes conducteurs ont semblaient convaincu les autorités qui hésitaient à mobiliser tous les conducteurs masculins. Le nombre des femmes postiers s'accroît également chaque jour dans les différentes villes.

« Nous avons besoin, disait-il, d'un grand nombre de chimistes de haute valeur, de quelques ingénieurs, de capitaines abondants et de quelques hommes entendus aux affaires. » Il

demandait que cette rénovation de l'industrie chimique anglaise reçût l'aide législative et financière du gouvernement, pendant la guerre et même plus tard, de façon à empêcher les industriels allemands d'envrir de nouveau le marché anglais dans quelques années.

De son côté, le comité des produits chimiques du ministère du commerce, présidé par Lord Monton, a provoqué, le 10 novembre, une réunion des grands fabricants et consommateurs (l'Angleterre en consomme pour 50 millions par an, dont un dixième seulement fabriqué dans le pays). Il a été décidé qu'on constituerait une société de fabrication, à capital élevé, souscrit en partie par les industriels intéressés et en partie par le gouvernement, qui aurait un droit de contrôle.

Le Gouvernement promet aussi une subvention, qui pourra aller jusqu'à 2 millions et demi, pour des recherches de laboratoire.

Les industriels français ne voudront sans doute pas se laisser distancer, et, pour satisfaire aux besoins considérables du pays, sans parler des exportations possibles, ils feront un effort analogique à celui de nos alliés, pour multiplier en France les fabriques de produits chimiques et pharmaceutiques.

Déjà une société d'études pour la fabrication des matières colorantes s'est fondée à Lyon, et des fabriques de produits pharmaceutiques se sont ouvertes dans la région du Rhône.

GAZ D'ÉCLAIRAGE ET EXPLOSIFS

Les civils vont probablement être obligés de consentir un sacrifice en faveur de la défense nationale !

Parmi les matières premières utilisables pour la fabrication des explosifs, une des principales est le benzol, qu'on extrait de certains pétroles, ou encore des gaz dégagés par les fours à coke, lors de la fabrication du gaz d'éclairage. Ces deux procédés ont été employés jusqu'ici.

On peut faire voir qu'après la guerre, l'Angleterre pourra fort bien se passer d'importer des machines électriques allemandes, sans aucun dommage pour son industrie. On peut en dire autant pour la France et la Belgique, et, d'autre part, si la Russie ne fabrique pas elle-même ces machines, elle pourra s'approvisionner dans les nations alliées.

En fait, la fabrication du matériel électrique doit être suspendue en ce moment en Allemagne plus que toute autre industrie, par défaut de cuivre, conséquence du blocus exercé par les flottes anglo-françaises.

LUTTE CONTRE L'INDUSTRIE CHIMIQUE ALLEMANDE

On sait que l'Allemagne, avant la guerre, était arrivée à exporter des quantités considérables de produits chimiques, et en particulier de matières colorantes, dans le monde entier, et spécialement en France, en Angleterre, en Russie, en Italie.

Le projet déposé par le Gouvernement spécifie que l'exécution des mesures envisagées n'ouvrira aucun droit à des indemnités quelconques. Il expose, en effet, que la diminution du pouvoir éclairant ne causera au consommateur qu'un préjudice insignifiant. Le gaz apprivoisé peut retrouver sa puissance éclairante.

Les chiffres des membres mobilisés sont très variables suivant les différents syndicats. Les ouvriers du tabac ne comptent que 23,6 p. 100 des mobilisés ; par contre, les boulangers ont dû envoyer 73,2 p. 100 de leurs adhérents à l'armée. Le nombre des sans-travail est le plus élevé chez les chapeleurs, qui comptent 41,7 p. 100 ; par contre, le syndicat des mineurs ne compte pas un seul sans-travail.

C'est ainsi que, dans une communication récente à la Société chimique italienne, le professeur G. Giannotti (de Milan) a passé très minutieusement en revue les produits chimiques importés d'Allemagne en Italie, et recherché les usines italiennes qui pourraient les fabriquer, ainsi que les matières premières susceptibles d'être utilisées pour cette fabrication.

Quant à la réduction du pouvoir calorique, qui entraîne une diminution de la consommation de gaz, le Gouvernement admet qu'en droit strict elle devrait être compensée par une indemnité proportionnelle. Mais il s'agit de sommes extrêmement faibles, et si on examine en équité et par comparaison avec les charges que l'état de guerre impose à la plupart des citoyens (l'augmentation du prix du charbon notamment), la question de l'allocation d'une indemnité aux consommateurs de gaz, on est amené, disent les auteurs du projet de loi, à conclure qu'une telle indemnité ne se justifie pas.

Les correspondances doivent être adressées : « Ministère de la guerre, Bulletin des armées, Paris ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

Capitaine PELTEREAU-VILLENEUVE, 2^e bataillon de chasseurs : capitaine de cavalerie, a demandé son affectation aux chasseurs à pied. A commandé sa compagnie avec le plus grand dévouement. Le 9 mai, a enlevé sa compagnie à l'assaut des tranchées allemandes, donnant l'exemple du plus brillant courage. A été tué sur la tranchée allemande.

Lieutenant CLÉMENT, 2^e bataillon de chasseurs : calme, résolu, ayant du coup d'œil, un courage admirable et un grand ascendant sur ses hommes, commandant de compagnie remarquable. Blessé une première fois sans quitter le rang, blessé une deuxième fois, est revenu aussitôt guéri. Tué le 10 mai, en entraînant sa troupe à l'assaut d'un ouvrage allemand.

Sous-lieutenant JUSTE, 2^e bataillon de chasseurs : blessé deux fois, revenu chaque fois aussitôt guéri. Tué le 9 mai, en enlevant sa section à l'assaut des tranchées allemandes. **Sous-lieutenant JACQUET**, 20^e bataillon de chasseurs : le 9 mai 1915, au moment de l'assaut des tranchées allemandes, a débouché en tête de sa section, l'entraîné par son exemple sur la première ligne de tranchées, et a été blessé au moment où il montait sur le parapet.

Lieutenant-colonel DAUGAN, commandant une brigade : dans les combats des 9 et 10 mai, a fait preuve des plus belles qualités d'énergie et de sang-froid, soit dans le commandement de son régiment, soit dans celui de la brigade, après la mort de son chef. **Chef de bataillon TOUPNOT**, 4^e tirailleurs indigènes : a brillamment conduit les attaques de son régiment pendant les journées des 9 et 10 mai au cours desquelles il a été grièvement blessé.

Lieutenant-colonel DE COMBARIEU, 97^e d'infanterie : brillantes qualités de calme et d'énergie. A enlevé à la tête de son régiment trois lignes de tranchées et conservé le terrain conquis malgré de violentes contre-attaques.

Lieutenant-colonel DUCROS, commandant l'artillerie divisionnaire d'une division : a grandement contribué au succès des 9, 10 et 11 mai en portant ses batteries au delà des tranchées enlevées par l'infanterie.

Médecin principal LEJEUNE : dirige avec compétence le service de santé d'une division. Pendant les combats du 9 au 12 mai, a participé lui-même au relèvement et au transport des blessés. **Médecin principal THIROUX**, troupes coloniales : s'est particulièrement distingué en assurant, sur un terrain difficile, l'évacuation rapide des blessés.

Médecin-major SPILLMANN : s'est particulièrement distingué les 9, 10 et 11 mai dans l'organisation du service d'évacuation.

Capitaine BETTANI, 7^e tirailleurs algériens : a brillamment enlevé sa compagnie dans un assaut à la baïonnette et, bien que blessé, a tué de sa main 3 officiers ennemis.

Capitaine FOULON, 9^e groupe d'artillerie de campagne : s'est particulièrement distingué dans les journées du 9 au 11 mai où il a su, par la précision du tir de sa batterie arrêter net plusieurs contre-attaques.

Capitaine LETIENNE, 4^e tirailleurs algériens : a fait preuve, au cours des combats du 9 au 11 mai, des plus belles qualités d'énergie comme commandant de compagnie, puis comme commandant de bataillon.

Capitaine CHANAVAS, 7^e tirailleurs algériens : blessé au cours d'un combat, a refusé de se laisser évacuer et a été atteint une deuxième fois.

Capitaine PATRIARCHE, 4^e tirailleurs algériens : commandant une compagnie qui occupait la tranchée la plus avancée, a repoussé avec succès les violentes attaques de l'ennemi. A reçu deux blessures.

Sous-intendant LIPPmann, troupes coloniales : fait preuve depuis le commencement

de la campagne de qualités professionnelles hors pairs. Les 9, 10 et 11 mai a remarquablement organisé, malgré le feu de l'ennemi et des circonstances très difficiles, le ravitaillement en eau de la division.

Capitaine GERMAN, 2^e de marche du 1^{er} étranger : le 9 mai, a été atteint d'une balle à la cuisse au moment où il portait sa compagnie en avant pour couvrir, de sa propre initiative, le flanc découvert de son bataillon contre un feu intense de mousqueterie.

Sous-lieutenant HANOT, 8^e zouaves de marche : a fait de sa personne dix-sept prisonniers qu'il a ramenés au pas de parade. Grièvement blessé au cours du combat.

Lieutenant DIEUDONNÉ, des spahis sénégalais : détaché à l'état-major d'une brigade d'infanterie, y a fait preuve des plus belles qualités militaires. Grièvement blessé le 10 mai.

Capitaine LONGE, des tirailleurs algériens : chargé d'appuyer une attaque, a enlevé sa compagnie avec une crinière communicative, malgré un feu très violent.

Sous-lieutenant SAINT-PIERRE, 2^e de marche du 1^{er} étranger : blessé une première fois en décembre, a été atteint de nouveau le 9 mai en entraînant sa section, sous un feu violent de mitrailleuses.

Sous-lieutenant GOUJEUX, 2^e de marche du 1^{er} étranger : le 9 mai, à l'attaque des ouvrages blancs, a brillamment entraîné sa section à l'assaut du saillant central sous un feu intense de mitrailleuses. Blessé au cours de l'action.

Chef de bataillon PARISÉY, 7^e tirailleurs algériens : brillant officier qui entraîne sa compagnie à la poursuite de l'ennemi avec une rare audace. Blessé en sautant dans une tranchée allemande, à 4 kilomètres au delà de la première ligne.

Sous-lieutenant STUDER, 2^e de marche du 1^{er} étranger : a entraîné vigoureusement sa section à l'assaut du saillant des ouvrages ennemis, dont sa compagnie s'est rapidement emparée. A été blessé au cours de l'action.

Sous-lieutenant D'ALEMAN, de l'état-major d'une brigade : s'est montré plein d'allant et d'énergie au cours de l'attaque du 9 mai où il a assuré la transmission des ordres sous le feu le plus violent. A été grièvement blessé.

Chef de bataillon ANDREA, au 8^e zouaves de marche : les 9, 10 et 11 mai, a entraîné son bataillon à l'assaut de tranchées formidables défendues. A arrêté toutes les contre-attaques de l'ennemi. S'est montré comme toujours, chef ardent, courageux et avisé.

Chef de bataillon COLLET, au 1^{er} étranger : le 9 mai, le lieutenant-colonel, commandant le régiment ayant été blessé et trois chefs de bataillon tués, a pris le commandement du régiment et s'est maintenu sur le terrain conquis malgré des pertes très lourdes. S'était déjà fait remarquer par la vigoureuse énergie avec laquelle il avait porté son bataillon à l'attaque.

LE 42^e BATAILLON DE CHASSEURS SOUS LES ORDRES DU COMMANDANT GENET : le 9 mai, à l'attaque des lisières d'un village, a enlevé d'un magnifique élan deux lignes de tranchées allemandes, très fortement organisées et défendues, a continué pendant 4 jours consécutifs, une offensive opiniâtre qui l'a amené à investir complètement la position ennemie. A pris 7 mitrailleuses, 1 canon-revolver et fait plus de 200 prisonniers.

Chef de bataillon GENET, 42^e bataillon de chasseurs : après avoir, le 9 mai, brillamment enlevé avec son bataillon deux lignes de tranchées allemandes, très fortement organisées et défendues, a pris le commandement d'un détachement de 10 compagnies qu'il a conduit à l'attaque avec une énergie et une ténacité remarquables.

commandement de sa compagnie. A porté brillamment ses hommes en avant, jusqu'au moment où il est tombé grièvement blessé.

Capitaine DE CADOUDAL, 8^e zouaves de marche : le 11 mai 1915, a enlevé brillamment sa compagnie pour la conduire à l'attaque. A été grièvement blessé et est resté à la tête de sa compagnie jusqu'à la nuit.

Sous-lieutenant TATIGNY, 8^e zouaves de marche : le 10 mai, sous un feu très violent, a été grièvement blessé à la tête, en se portant seul en avant de sa compagnie pour faire la reconnaissance du terrain d'attaque. **Sous-lieutenant BERGERET**, 8^e zouaves de marche : le 11 mai, sur un terrain violent, battu par le feu de l'ennemi, a brillamment entraîné sa compagnie à l'attaque et, malgré de nombreuses difficultés, s'est cramponné au terrain conquis et a arrêté toutes les contre-attaques.

Chef de bataillon JEANPIERRE, chef d'état-major d'une division : chef d'état-major remarquable par son esprit d'organisation et d'initiative, par son activité intelligente et son sens des réalités. A employé depuis 8 mois, sur tous les terrains, avec une haute conscience et une ardeur jamais ralenties, les plus belles qualités militaires qu'il possède, et rendu les services les plus appréciés dans toutes les opérations auxquelles la division a pris part. Au début de l'action, ne s'est pas fait évacuer.

Général de brigade MENVILLE : commanda la brigade depuis le mois de septembre avec énergie, autorité et compétence. A su imprimer à ses troupes l'esprit de sacrifice et de devoir dont il est animé. Au cours des combats qui se sont développés du 9 au 20 mai, a enlevé de vive force quatre lignes successives de tranchées fortement organisées et progressé vers l'est de la position malgré un bombardement d'une extrême violence et de nombreuses contre-attaques. A maintenu sans faiblir toutes les positions conquises. N'a été relevé de ce poste périlleux qu'au moment où l'épuisement de ses troupes était arrivé à la dernière limite.

Sergent LE MEVEL, 6^e génie : le 9 mai, a donné un bel exemple de courage et de sang-froid en entraînant son escouade à l'assaut jusqu'à la tranchée allemande, malgré une fusillade très vive et le feu des mitrailleuses. A été blessé dans la tranchée ennemie et a reçu ensuite une nouvelle bles-

ure.

Sergent JOUENNE, 6^e génie : le 9 mai, a entraîné courageusement son escouade à l'assaut, malgré un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses. En se repliant, a rapporté un de ses sapeurs blessé.

Sapeur MARANINCHI, 6^e génie : très belle attitude au feu. Le 9 mai, a sous le feu de l'ennemi, rapporté dans les lignes, un de ses camarades grièvement blessé.

Sous-lieutenant MOULIN, 1^{er} spahis : s'est élancé à l'attaque avec une ardeur admirable. A été blessé par un éclat de grenade au cou qui lui a enlevé une partie des muscles de la nuque. A conservé le commandement de sa troupe jusqu'au moment où il a été trahi par ses forces.

Lieutenant TALOTTE, 158^e d'infanterie : a mené sa compagnie à l'assaut du 14 mai avec une bravoure extrême ; a conquis la position ennemie qui lui avait été assignée et en a maintenu ensuite la défense pendant deux jours et trois nuits avec une volonté inlassable, sous un feu violent.

Lieutenant BETHOUART, 158^e d'infanterie : officier tout à fait exceptionnel par ses connaissances, le jugement, l'autorité. A fait preuve des plus rares qualités dans le commandement de sa compagnie. D'une grande bravoure au feu, a atteint son objectif malgré une grave blessure au bras.

Capitaine COCHAIN, 149^e d'infanterie : officier d'une énergie et d'un courage remarquables. Le 9 mai 1915, au cours d'un combat à entraîné sa compagnie à l'assaut d'une tranchée ennemie défendue par des mitrailleuses, s'en est emparé, a continué sa marche sur l'objectif indiqué et y a maintenu sa compagnie sous un feu violent d'artillerie, assurant la possession du terrain conquis. A été blessé.

Sous-lieutenant GODINOUD, 21^e bataillon de chasseurs : blessé une première fois à l'attaque du 9 mai, est resté à son poste. A pris part aux attaques qui ont eu lieu du 9 au 15 mai. A été blessé une seconde fois le 15 mai au moment où il entraînait la compagnie dont il avait pris le commandement après le mort de son capitaine.

Sous-lieutenant DE VALLOIS, 21^e bataillon de chasseurs : a montré de remarquables qualités d'intelligence, de coup d'œil et de bravoure. Tombé le 9 mai 1915, en enlevant sa section à l'assaut des tranchées allemandes.

Aspirant PAULE, 21^e bataillon de chasseurs : déjà blessé à la bataille de la Marne, s'est brillamment conduit les 9 et 10 mai. A été de nouveau blessé le 10 mai à la tête de sa section, en se jetant sur des mitrailleuses ennemis.

Sous-lieutenant ALBERT, 17^e d'infanterie : chef de section plein d'allant et de vigueur. Sous une pluie de balles et d'obus, s'est porté, avec sa section, à l'attaque d'une tranchée ennemie dans un terrain difficile, et, malgré trois blessures reçues, a réussi à prendre pied dans la tranchée et à y maintenir après avoir construit un barrage.

Capitaine LEVEL, 17^e d'infanterie : entraîneur d'hommes, plein de fougue et méprisant le danger. A conduit sa compagnie avec un allant remarquable dans l'attaque du 9 mai, a gagné du terrain sous un feu violent, et ne s'est arrêté qu'à bout de forces, sous un bombardement d'une extrême violence. Blessé grièvement pendant l'attaque. Deuxième blessure depuis le début de la campagne.

CITATIONS

(Suite.)

N° 149. Supplément au Bulletin des Armées de la République.

sant le danger. A conduit sa compagnie avec un allant remarquable dans l'attaque du 9 mai, et ne s'est arrêté qu'à bout de forces, sous un bombardement d'une extrême violence. Blessé grièvement pendant l'attaque. Deuxième blessure depuis le début de la campagne.

Capitaine KUNTZMANN, 21^e bataillon de chasseurs : a très bien commandé sa compagnie, le 9 mai, à l'assaut des tranchées allemandes. A été blessé légèrement, le 10 mai, d'une balle à la tête, est allé rendre compte de la situation avant de se rendre au poste de secours.

Sous-lieutenant ERPINE, 21^e bataillon de chasseurs : blessé le 21 août, est revenu sur le front. A pris part aux combats du 9 au 14 mai, comme officier adjoint au chef de corps. Sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses, a montré beaucoup de courage et d'autorité. Blessé mortellement le 14 mai.

Chef de bataillon JEANPIERRE, chef d'état-major d'une division : chef d'état-major remarquable par son esprit d'organisation et d'initiative, par son activité intelligente et son sens des réalités. A employé depuis 8 mois, sur tous les terrains, avec une haute conscience et une ardeur jamais ralenties, les plus belles qualités militaires qu'il possède, et rendu les services les plus appréciés dans toutes les opérations auxquelles la division a pris part. Au début de la campagne, ne s'est pas fait évacuer.

Chef de bataillon PERRIN, 17^e d'infanterie : cité une première fois à l'ordre de l'armée après le combat du 10 septembre, vient d'être tué au combat du 11 mai, en donnant le signal de l'assaut à son bataillon.

Chef de bataillon BOUSQUET-FONDECAYE, 17^e d'infanterie : officier remarquable, d'une bravoure à toute épreuve. Tué à la tête de sa compagnie le 9 mai à l'assaut d'un fortin enemis.

Lieutenant RENAUDIN, 17^e d'infanterie : officier d'une bravoure calme et réfléchie. Tué à la tête de sa section à l'assaut d'un fortin le 9 mai.

Sous-lieutenant TISSIÉ, 17^e d'infanterie : blessé plusieurs fois, est revenu au front plein d'ardeur. Vient d'être tué en enlevant brillamment sa section au combat du 10 mai.

Sous-lieutenant SARROLA, 17^e d'infanterie : très brillante conduite au feu. Bravoure exceptionnelle. Tué à la tête de sa section au combat du 10 mai.

Aspirant BRUST, 17^e d'infanterie : blessé le 9 mai, n'a pas quitté le front et a voulu participer à l'attaque du lendemain. A été tué à la tête de sa section au moment où il lançait une grenade.

Aspirant DIEDERICHS, 17^e d'infanterie : alors que l'ennemi, en force, s'approchait de sa tranchée, a contribué par son attitude énergique à maintenir le moral de sa troupe et à conserver sa position. A été tué à son poste le 10 mai.

Sergent CHAVAS, 17^e d'infanterie : brillante conduite durant l'attaque d'un point particulièrement fort, le 10 mai. Tué en faisant face à l'ennemi qui prenait à revers la tranchée conquise.

Sergent VITU, 17^e d'infanterie : blessé le 11 août, a demandé à repartir au front à peine guéri. Blessé une deuxième fois, n'a pas consenti à être évacué. A toujours fait preuve d'une grande bravoure. Tué le 9 mai à la tête de sa section qu'il entraînait à l'attaque.

Soldat RABOTTAUD, 17^e d'infanterie : est tombé mortellement frappé le 9 mai, en se portant au secours de son commandant de compagnie qui venait d'être atteint.

Sous-lieutenant ANGÉ, 17^e d'infanterie : belle attitude au feu. Tué à la tête de sa section le 11 mai.

Sous-lieutenant BIESSY, 17^e d'infanterie : belle attitude au feu. Tué à la tête de sa section le 11 mai.

Sous-lieutenant BEAU, 1

Aspirant ÉCHALLIÉ, 17^e d'infanterie : prenant part pour la première fois à un combat, a fait preuve du plus grand courage; le 10 mai, s'est proposé pour enlever d'assaut un fortin et a été tué à la tête de sa section.

Sous-lieutenant FREYTAG, 60^e bataillon de chasseurs : a fait preuve, dans de nombreuses circonstances, de sang-froid, de courage et de dévouement. Est tombé au champ d'honneur en entraînant sa section à l'assaut d'une position ennemie.

Sous-lieutenant LAFFOND, 60^e bataillon de chasseurs : reste seul officier de sa compagnie, a fait preuve d'un grand courage et d'un rare sang-froid en soutenant, avec la plus grande ténacité, un combat très dur. Est tombé mortellement blessé en exhortant ses hommes à continuer le combat.

Lieutenant BOUTARD, 60^e bataillon de chasseurs : officier remarquable par son énergie, son entraînement et son sang-froid. A réussi, par l'énergie de son commandement et la bravoure de son attitude, à maintenir sa compagnie sous un bombardement violent et très meurtrier. Blessé grièvement, n'en a pas moins continué à encourager ses hommes et n'a quitté le commandement de sa compagnie qu'après épuisement de ses forces.

Sous-lieutenant GUILLOON, 60^e bataillon de chasseurs : officier adjoint au chef de corps, a fait preuve, en différentes circonstances, de la plus belle énergie et du plus grand sang-froid, notamment dans les combats du 9 au 13 mai. A été mortellement frappé en rentrant d'assurer la liaison avec un corps voisin.

Chasseur CHABLA, 60^e bataillon de chasseurs : travaillant à l'établissement d'une ligne téléphonique et entendant du bruit dans une tranchée allemande que l'on venait de dépasser, n'a pas hésité à s'engager seul dans cette tranchée et en a ramené seize prisonniers.

Adjudant FABERT, 60^e bataillon de chasseurs : est tombé mortellement frappé au moment où il repoussait une colonne d'attaque. A exhorté en exhortant ses chasseurs à continuer la lutte et en criant : « Vive la France ! »

Sous-lieutenant CAFFOZ, 97^e d'infanterie : admirable de sang-froid et de courage, a enlevé avec sa section plusieurs lignes de tranchées et de boyaus organisés, est tombé à la tête de ses hommes au moment où il donnait l'assaut à une batterie d'artillerie ennemie.

Adjudant BELON, 61^e bataillon de chasseurs : au cours d'une attaque, a marché résolument de l'avant avec sa section qui avait subi des pertes; s'est emparé d'un point d'appui et de deux canons, a fait prisonniers 24 artilleurs dont un officier. A mis hors d'usage le matériel qu'il ne pouvait emmener. A été tué deux jours après, en entraînant sa section à l'attaque d'une tranchée ennemie.

Brancardier BOQUERAZ, 97^e d'infanterie : a pendant 5 jours et 4 nuits, recherché sans arrêt et avec une indomptable énergie les blessés sur la ligne de feu.

Captaine BRÉ, 97^e d'infanterie : a entraîné vigoureusement sa compagnie à l'assaut des tranchées ennemis. Est sorti le premier et a été mortellement frappé après avoir donné à son unité un élan irrésistible.

Captaine BROSSAT, 97^e d'infanterie : commandant un groupe formé de fractions de diverses compagnies, a maintenu sa troupe malgré un feu violent d'infanterie et de pièces de gros calibre. Par sa défense, n'a pas permis à l'ennemi de l'attaquer. Tué d'une balle au front.

Lieutenant GRIMAUD, 97^e d'infanterie : élan magnifique dans la marche en avant. S'est dépassé sans compter pour la défense du secteur qui lui avait été attribué. A été mortellement blessé.

Sergent POMMIER, 97^e d'infanterie : commandant une fraction exposée tout particulièrement aux bombes et grenades ennemis, a su maintenir les hommes au poste qui leur avait été confié; a fait subir, par son feu, des pertes élevées à l'ennemi et l'a arrêté net, malgré les pertes que lui-même subissait. Blessé grièvement à la tête.

Chef de bataillon BIGOURDAT, 97^e d'infanterie : tombé glorieusement en dirigeant la poursuite des troupes ennemis que son bataillon venait de déloger des tranchées puissamment organisées.

Chef de bataillon ROCHE, commandant le 3^e bataillon du 159^e d'infanterie : les 9 et 10 mai, a enlevé brillamment son bataillon à l'attaque de trois lignes de positions allemandes successives puissamment organisées, donnant à tous le plus bel exemple de bravoure. A été tué le 10 mai, en assurant de la manière la plus énergique le maintien du terrain conquis.

Lieutenant MARCHE, 159^e d'infanterie : officier d'une très grande bravoure, tombé grièvement à la tête de sa section, après avoir enlevé deux lignes de tranchées ennemis.

Aspirant RODOLPHE, 159^e d'infanterie : par son exemple et son sang-froid, a maintenu sa section dans la zone qui lui avait été fixée, malgré un violent bombardement d'artillerie lourde ennemie.

Chef de bataillon ROCHET, 159^e d'infanterie : a brillamment enlevé sa compagnie pour la porter à l'attaque des tranchées ennemis sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses, et s'est maintenu pendant quatorze heures à 50 mètres de l'ennemi. N'a ramené ses hommes à la faveur de la nuit que sur un ordre formel.

Chef de bataillon RERAUTEM, 70^e d'infanterie : a brillamment enlevé sa compagnie pour la porter à l'attaque des tranchées ennemis sous un feu violent, est arrivé à quelques mètres de son objectif. A reçu trois blessures.

LA 2^e COMPAGNIE DU 70^e D'INFANTERIE : ayant perdu tous ses cadres dans deux combats, le 22 août et le 4 octobre, reconstituée pour la troisième fois, cette compagnie, entraînée par son chef, le capitaine DE KERMADEC, s'est spontanément portée à l'assaut pour appuyer un autre bataillon, et a pu pénétrer dans une tranchée allemande où elle a battu pendant cinq heures en attaquant l'ennemi à coups de grenades et à l'arme blanche.

LE 3^e BATAILLON DU 70^e D'INFANTERIE : s'est vaillamment porté, malgré le feu convergent des mitrailleuses, à l'assaut des premières tranchées ennemis, les a atteintes malgré de féroces pertes et y a résisté jusqu'à ce qu'il ait été accablé par le nombre. A perdu les neuf dixièmes de son effectif.

Sous-lieutenant ENSTEN, 7^e d'artillerie : dans les combats des 9, 10 et 11 mai, a assuré de la façon la plus efficace la liaison de l'infanterie et de l'artillerie en se tenant constamment dans les tranchées les plus avancées. S'est constamment fait remarquer par sa belle attitude au feu et son mépris absolu du danger. A organisé et commandé brillamment l'artillerie de tranchées sur le front de la division pendant les mois de mai et d'avril.

Sous-lieutenant DAUCHEZ, 70^e d'infanterie : s'est bravement lancé à l'assaut pour entraîner sa section et est tombé atteint de plusieurs blessures à quelques pas des retranchements ennemis.

Maréchal des logis SOULLARD, 4^e chasseurs d'Afrique : d'un courage à toute épreuve, s'est prodiguer en maintes circonstances. A été grièvement blessé dans la nuit du 19 au 20 octobre 1915 en défendant à pied avec son peloton avec une énergie remarquable la ligne d'un parc, contre un ennemi très supérieur en nombre.

Soldat BUFFERNE, 23^e d'infanterie : chargé d'explorer les mines allemandes partant des tranchées conquises, est parti avec le groupe d'attaque. Après avoir coupé plusieurs mises de feu, a trouvé la mort par asphyxie dans une galerie ennemie.

Sapeur-mineur MAZALEYRAT, 4^e génie : parti avec une colonne d'attaque, a sauté l'un des premiers dans la tranchée allemande. A été tué en travaillant à découvrir pour établir la communication avec nos lignes.

Soldat CELARDO, 17^e bataillon de chasseurs : officier d'une bravoure à toute épreuve, superbe de calme et de sang-froid au feu, a fait l'admiration de ses chefs et de ses chasseurs sur lesquels il exerce un ascendant irrésistible. Blessé à deux reprises différentes, a toujours refusé de se faire évacuer.

Général de brigade MARTIN DE BOUILON, commandant une brigade de spahis : a commandé brillamment une brigade de spahis sur le front depuis le 1^{er} septembre. Comme commandant d'un sous-secteur depuis le 10 décembre 1914, a fait de ce sous-secteur un modèle d'organisation défensive. A préparé avec le plus grand soin et lancé avec vigueur l'attaque d'un ouvrage, le 8 mai, et a renouvelé énergiquement cette attaque le 15 mai. Officier général plein d'initiative, actif, énergique et d'un dévouement absolus.

Lieutenant-colonel MARESCHAL, 1^{er} d'infanterie : a commandé son régiment pendant les attaques d'un plateau avec beaucoup de calme et de sang-froid, donnant toujours ses ordres avec netteté et précision sous le bombardement de l'artillerie. Malgré de sérieuses difficultés, a su maintenir son régiment sur ses positions.

Chef de bataillon GAITET, 21^e d'infanterie : chef de bataillon hors ligne. Énergique, méthodique, d'un grand sang-froid, tenace, ayant un ascendant extraordinaire sur sa troupe à laquelle il peut tout demander. Le 12 mai, a enlevé avec son bataillon et après une lutte des plus acharnées, une position et les tranchées voisines fortement organisées. A résisté pendant 24 heures à de furieuses contre-

attaques. A maintenu par la suite son bataillon sur les positions conquises malgré un bombardement d'artillerie des plus violents.

Chef de bataillon D'HAUTEVILLE, 109^e d'infanterie : a superbement enlevé sa compagnie à l'assaut de redoutables retranchements ennemis et est tombé grièvement blessé près des réseaux de fils de fer.

Chef de bataillon GOUEDIC DE KERGOALER, 70^e d'infanterie : a entraîné sa compagnie à l'assaut de redoutables retranchements ennemis et est tombé grièvement blessé près des réseaux de fils de fer.

Chef de bataillon RAGUT, 20^e bataillon de chasseurs : toujours volontaire pour une mission périlleuse. A entraîné ses camarades le 9 mai 1915 à l'assaut des tranchées allemandes avec une énergie et une bravoure remarquables. Grièvement blessé en arrivant sur la troisième ligne de tranchées, est tombé en s'écriant « Vive la France ! »

Chef de bataillon GALLIOIS, 20^e bataillon de chasseurs : grièvement blessé à la tête, alors qu'il pensait son adjudant blessé, dit à ses camarades qui voulaient l'emporter : « Fiez-moi la paix, allez-y, je suis content. »

Lieutenant-colonel RAUCH, 21^e bataillon de chasseurs : commanda le 9 mai l'attaque du secteur important des premières lignes allemandes et en a enlevé brillamment une bonne partie avec son bataillon. A su inspirer une telle confiance à ses chasseurs et les anima d'une telle énergie que, malgré les pertes subies, il a continué à combattre nuit et jour à coups de grenades pour chasser l'ennemi de ses tranchées. Chef remarquable par son audace, son courage et l'ascendant qu'il exerce sur ses subordonnés.

Chef de bataillon MADON, 21^e bataillon de chasseurs : officier d'un courage et d'un coup d'œil remarquables. Grièvement blessé comme chef de la section de mitrailleuses. Le 9 mai, a enlevé sa compagnie et franchi 5 tranchées allemandes. Tué le 10 mai en combattant une contre-attaque.

chées allemandes le 9 mai 1915. A été tué en arrivant sur la tranchée ennemie.

Chef de bataillon PFEIFFER, 100^e d'infanterie : commanda, depuis le 15 février 1915, sa compagnie avec un zèle, un dévouement et une bravoure au-dessus de tout égala. Le 13 mai, à l'attaque d'une position, a reçu deux blessures.

Chef de bataillon PEYRAS, 21^e bataillon de chasseurs : commanda le 9 mai l'attaque du secteur important des premières lignes allemandes et en a enlevé brillamment une bonne partie avec son bataillon. A su inspirer une telle confiance à ses chasseurs et les anima d'une telle énergie que, malgré les pertes subies, il a continué à combattre nuit et jour à coups de grenades pour chasser l'ennemi de ses tranchées. Chef remarquable par son audace, son courage et l'ascendant qu'il exerce sur ses subordonnés.

Chef de bataillon DOUCENNE, 9^e hussards : nombrées annuités. Excellent capitaine, actif, vigoureux, très allant. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon BOUSQUET, 9^e hussards : vieux serviteur, modeste, d'un dévouement absolu. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon FRESNAIS DE COUTARD, 8^e chasseurs : commanda son escadron sur le front depuis le début de la campagne. S'est brillamment acquitté de toutes les missions qui lui ont été confiées, sachant faire preuve d'initiative, d'habileté dans l'emploi de sa troupe et d'un profond mépris du danger, officier de valeur, du meilleur esprit et d'un très bel exemple. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon CHRETIEN, 5^e chasseurs d'Afrique : nombreuses campagnes antérieures. Beaux états de service. A rempli avec intelligence ses fonctions d'officier payeur chargé de la conduite du convoi au cours de la campagne actuelle.

Chef de bataillon DELAMARE, 8^e hussards : affecté le 16 octobre 1914 à l'état-major d'une brigade, a été employé comme agent de liaison à l'état-major de la division. Il remplit activement les fonctions de rapporteur près le conseil de guerre de la division, en remplacement du titulaire évacué. Déjà ancien chef de la section de mitrailleuses. Le 9 mai, a enlevé sa compagnie et franchi 5 tranchées allemandes. Tué le 10 mai en combattant une contre-attaque.

Chef de bataillon KRAUSS, 20^e bataillon de chasseurs : au cours des combats sur un plateau, a été blessé le 9 mai. A conservé le commandement de sa compagnie. Blessé une deuxième fois le 12, n'a pas quitté davantage son commandement et n'a consenti à se faire soigner qu'après la relève du bataillon.

Chef de bataillon MOUREY, compagnie 21/2 du génie : a été déjà blessé deux fois au cours de la campagne et, chaque fois, demandé à retourner sur le front. A conduit le 9 mai, avec une extrême bravoure, sa section chargée d'accompagner les troupes d'attaque. Après avoir aménagé des passages dans les défenses accessoires devant les tranchées allemandes, a conduit sa section à l'assaut de ces tranchées et a été grièvement blessé le seul officier de son bataillon.

Chef de bataillon KRAUSS, 20^e bataillon de chasseurs : au cours des combats sur un plateau, a été blessé le 9 mai. A conservé le commandement de sa compagnie. Blessé une deuxième fois le 12, n'a pas quitté davantage son commandement et n'a consenti à se faire soigner qu'après la relève du bataillon.

Chef de bataillon QUESNEL, 12^e chasseurs : capitaine commandant expérimenté et dévoué. S'est très bien conduit et a bien conduit son escadron dans toutes les circonstances. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon GUILLET DE CHATELLUS, 1^{er} chasseurs : commanda depuis le début de la campagne son escadron. A toujours rendu les meilleurs services. Intelligent et dévoué. Très crâne au feu. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon SAUTELET, 1^{er} chasseurs : déclaré à l'état-major de la division, s'acquitte de toutes les missions avec intelligence et dévouement. Officier d'un moral très élevé. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon TAILLEPIED DE BONDY, escadron C. 9 : excellent officier, très bon pilote, ayant à un très haut degré le sentiment du devoir. A accompli depuis le début de la campagne de nombreuses reconnaissances tant stratégiques que tactiques. S'est trouvé à maintes reprises sous le feu des canons spéciaux et n'en a pas moins poursuivi avec sang-froid et énergie l'accomplissement de ses missions. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon DALAUDIER, 20^e bataillon de chasseurs : officier d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. Le 10 mai 1915, chargé d'attaquer avec la compagnie qu'il commandait une ligne de tranchées ennemis, s'est porté tout seul, en ayant pour faire la reconnaissance, et a été retrouvé mort auprès de deux Allemands qu'il avait tués de sa main.

Chef de bataillon PLANTEY, commandant l'escadrille C. 34 : venu de l'escadrille R. 27, où il était pilote, depuis le début de la campagne, s'est révélé dès le début, chef d'escadrille excellent, s'acquitte avec beaucoup d'intelligence et de douceur de ses délicates missions d'aviation d'artillerie. A obtenu des résultats très appréciés. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon GANIER, 9^e hussards : excellent officier sous tous les rapports. A fait campagne au Maroc, où il a pris part à deux combats. Se conduisit très bravement depuis le début de la campagne. S'est distingué dans diverses reconnaissances ; au cours de l'une d'elles, avec une vingtaine de cavaliers, s'est jeté sur environ cinquante dragons allemands qui se sont enfuis ; a ensuite entamé le combat à pied contre ces derniers qui s'étaient abrités. A été blessé de deux balles, l'une à la cuisse, l'autre au bras. A rejoigné le front dans le plus bref délai. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon FAIN, 20^e bataillon de chasseurs : le 9 mai 1915, à l'attaque des tranchées allemandes, a fait preuve d'une bravoure et d'un allant remarquables. Parti en tête de sa section, est arrivé le premier sur la tranchée ennemie, y a pénétré et y a été tué en combattant.

Chef de bataillon FLORIOT, 20^e bataillon de chasseurs : frappé mortellement à la tête de sa section qu'il entraînait avec une rare énergie à l'assaut des tranchées ennemis.

Chef de bataillon JOUANEN, 20^e bataillon de chasseurs : a su acquerir par sa bravoure et son intrépidité un ascendant considérable sur sa section. Le 9 mai 1915, en entendant le clairon sonner la charge dans une unité voisine, a bondi hors de la tranchée conquise pour se joindre à la colonne d'assaut. A été tué au cours de l'engagement.

Chef de bataillon DESMONS, état-major d'une division d'infanterie : rend les meilleurs services à l'état-major de la division auquel il est détaché. Travailleur zélé et dévoué, est toujours prêt à marcher. Très allant et très brave au feu. (Croix de guerre.)

Chef de bataillon CHERPITEL, 20^e dragons

Chef d'escadrons LOISEAU, 11^e chasseurs : officier supérieur des plus consciencieux et des plus dévoués, toujours prêt à marcher et s'employant très activement, insouciant du danger et donnant un excellent exemple. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons VERNIER, état-major d'un corps d'armée : grandes qualités de travail et de caractère, très énergique. Rend d'excellents services comme officier d'état-major. (Croix de guerre.)

Lieutenant HARMEL, escadrille C. 47 : officier déjà ancien, très sérieux et consciencieux, à des campagnes notamment au Maroc. A demandé à rentrer dans l'aviation au moment de la guerre, malgré un grave accident de pilotage. Très méritant. (Croix de guerre.)

Capitaine RIVÉRIEUX DE VARAX, état-major d'une division d'infanterie : officier ancien de services, toujours prêt à s'offrir pour toutes les missions qu'il remplit avec entraînement, vigueur et sang-froid. (Croix de guerre.)

Capitaine DUPUY, 19^e dragons : nombreuses annuités. Commande avec zèle son escadron depuis le début de la campagne et a contribué à faire citer à l'ordre de la division le demi-régiment dont il fait partie. (Croix de guerre.)

Capitaine DE BEAUPUIS, rég de marche de chasseurs d'une division de cavalerie : excellent capitaine commandant, ayant su donner à son escadron, en peu de temps, une tenue, une cohésion et un entraînement remarquables. (Croix de guerre.)

Capitaine D'ANGLADE, 19^e dragons : a mené remarquablement son escadron depuis le début de la campagne, notamment dans les missions délicates et périlleuses. A été l'objet d'une citation à l'ordre d'une division de cavalerie. (Croix de guerre.)

Lieutenant DE LA POMELIE, escadrille V. 111 : excellent pilote qui, depuis le début de la campagne jusqu'en avril 1915, n'a cessé de rendre les plus grands services, soit pour reconnaissances d'armée, soit pour le réglage du tir de l'artillerie. Le 8 septembre 1914 son moteur s'est arrêté, réussit à atterrir sur les bois. Affecté le 1^{er} mai 1915 à une escadrille de bombardement, y accomplit journalièrement les missions données. Le 31 mai 1915, soumis à un feu d'artillerie très violent, son avion criblé d'éclats, l'hélice ébréchée n'en a pas moins accompli sa mission jusqu'au bout, faisant preuve de courage et de sang-froid. (Croix de guerre.)

Capitaine RENÉ, 4^e compagnie d'aérostiers : officier ardent et énergique qui fait rendre à sa compagnie d'aérostiers des services exceptionnels, grâce à ses remarquables qualités militaires. (Croix de guerre.)

Lieutenant AUROUSSEAU, 9^e chasseurs : remarquable officier de reconnaissance, intelligent, actif, d'une initiative éclairée. Joint à une ardente bravoure, beaucoup d'expérience. Ne donne que des satisfactions depuis le début de la campagne. (Croix de guerre.)

Capitaine LAGEON, état-major d'une division d'infanterie : excellent officier, esprit clair, s'assimilant vite les questions. Bravoure froide et modeste. A rendu non seulement à l'état-major mais encore à la tête d'un escadron à pied d'un groupe léger, des services très appréciés. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons BLONDÉ, 4^e cuirassiers : officier supérieur fort distingué, venu récemment d'un régiment de cavalerie à l'état-major du corps d'armée comme commandant du quartier général. Assure ce service avec beaucoup de précision et de dévouement. (Croix de guerre.)

Capitaine JOSSON, 7^e chasseurs : excellent capitaine commandant qui a donné, depuis le commencement de la campagne, des preuves exceptionnelles d'énergie et de volonté. A su très bien employer son escadron, principalement le 3 novembre 1914, où il a brillamment contribué à repousser l'ennemi arrivé à 50 mètres des tranchées. (Croix de guerre.)

Lieutenant PÉROUX, 4^e chasseurs d'Afrique : excellent officier de peloton, intelligent, consciencieux et dévoué, a acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis la campagne, aussi bien avec son peloton qu'en reconnaissance. Officier très méritant (ancien de services). (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons NAUD, 5^e cuirassiers, détaché au 11^e d'infanterie : a pris très à cœur son rôle de chef de bataillon dans un régiment

d'infanterie où il est venu comme volontaire. Officier supérieur très crâne, saignant par son exemple obtenir beaucoup de ses subordonnés. (Croix de guerre.)

Capitaine SANS, 17^e rég. de chasseurs : officier très brave et dont la brillante conduite au feu lui a valu d'être cité à l'ordre du corps de cavalerie et de la division. Digne des plus grands éloges. (Croix de guerre.)

Lieutenant-colonel RIVAIN, 4^e chasseurs : a fait preuve depuis le début de la campagne des plus grandes qualités de chef. Comme chef d'escadrons, en particulier le 3 septembre 1914, les 11 et 18 octobre 1914, à la prise d'une localité. Se montre un chef de corps hors de pair. (Croix de guerre.)

Capitaine THUILLIER, 26^e d'infanterie : a pris part à toutes les opérations auxquelles a participé son régiment depuis le début de la campagne jusqu'au 5 février 1915. Rend actuellement de précieux services comme officier adjoint à un chef de corps d'infanterie. (Croix de guerre.)

Capitaine PHILIPPE, 3^e dragons : a pris part à toutes les opérations de son régiment depuis le début de la campagne et a rendu les plus grands services par son calme et son jugement. (Croix de guerre.)

Capitaine BRINCOURT, 3^e dragons : commande son escadron d'une manière particulièrement brillante depuis le début de la campagne. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons AUDIBERT, état-major d'un corps d'armée : officier d'une grande valeur, n'a cessé de faire preuve depuis le début de la campagne d'une énergie et d'une bravoure remarquable dans l'accomplissement de missions souvent périlleuses qui lui ont été confiées. (Croix de guerre.)

Capitaine DUPRAT DE MEZAILLES, état-major d'une division d'infanterie : brillant capitaine de cavalerie, déjà ancien de grade. Très méritant, dirige avec beaucoup de compétence et de conscience le premier bureau de l'état-major d'une division. A été cité à l'ordre de la division pour le dévouement dont il a fait preuve en toutes circonstances au début de la campagne. (Croix de guerre.)

Capitaine DE VALLOIS, 3^e dragons : nombreuses annuités. Très dévoué et très droit. Excellent serviteur. (Croix de guerre.)

Lieutenant LEROI, 9^e dragons : très bon officier, consciencieux et dévoué, a du commandement : s'est fait remarquer par son sang-froid, dans des circonstances difficiles, au début de la campagne. (Croix de guerre.)

Capitaine DE LASTIE, 3^e dragons : officier déjà ancien qui a montré depuis le début de la campagne beaucoup de sang-froid et de dévouement en toutes circonstances. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Capitaine LAVALLEE DE PIMODAN, 2^e hussards : a fait la campagne d'une façon remarquable comme entraînement, endurance et conduite de la troupe. A payé de sa personne et donne à tous le plus bel exemple. A été cité à l'ordre de la division et à l'ordre de l'armée. (Croix de guerre.)

Lieutenant LOUETTE, 2^e dragons : s'est prodigieusement le commencement de la guerre, en assurant le service d'approvisionnement du régiment avec autant de dévouement que d'intelligence. A trouvé l'occasion au cours de la campagne de se distinguer en montrant le plus grand sang-froid et une belle attitude lors d'une attaque de son convoi par l'ennemi. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons ZENTZ D'ALNOIS, 7^e dragons : officier supérieur de grande valeur. A fait toute la campagne en donnant toujours les meilleurs exemples de calme, de sang-froid, de jugement et d'endurance. (Croix de guerre.)

Capitaine DE VOISINS - LAVERNIÈRE, 30^e dragons : a fait preuve de sang-froid et de calme bravoure dans plusieurs affaires heureuses, notamment dans la prise et la défense d'une localité, le 19 octobre 1914. (Croix de guerre.)

Lieutenant DESPIERRE, 3^e dragons : vigoureux officier, intelligent, dévoué et sachant se faire aimer de ses sous-ordres. Grièvement blessé le 1^{er} novembre 1914 au moment où il se portait au secours de son capitaine mortellement atteint. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons BLONDÉ, 4^e cuirassiers : officier supérieur fort distingué, venu récemment d'un régiment de cavalerie à l'état-major du corps d'armée comme commandant du quartier général. Assure ce service avec beaucoup de précision et de dévouement. (Croix de guerre.)

Capitaine DE BURETEL DE CHASSEY, 4^e cuirassiers : a eu une attitude particulièrement crâne au cours des travaux de défense exécutés par son escadron sous le feu de l'ennemi dans les circonstances les plus périlleuses. Par suite des dispositions prises, a permis à son régiment de tenir, le 25 septembre 1914, jusqu'à l'arrivée de l'infanterie. (Croix de guerre.)

Capitaine LANCELOT, 27^e dragons : officier parfait à tous égards, aussi complet comme capitaine commandant que brillant au feu, s'est particulièrement signalé aux combats des 23, 28 septembre et 4 novembre 1914. A été cité à l'ordre de l'armée pour son attitude dans trois combats et à l'ordre du corps de cavalerie pour sa conduite dans les tranchées. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons NAUD, 5^e cuirassiers, détaché au 11^e d'infanterie : a pris très à cœur son rôle de chef de bataillon dans un régiment

d'infanterie où il est venu comme volontaire. Officier supérieur très crâne, saignant par son exemple obtenir beaucoup de ses subordonnés. (Croix de guerre.)

Capitaine GUILHOT DE LAGARDE, 8^e hussards : nombreuses annuités. A fait preuve depuis le début de la campagne du plus grand zèle et du plus complet dévouement. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons LABEY DE DRUVAL, 32^e dragons : nombreuses annuités. A fait preuve en toutes circonstances de la plus belle attitude et s'est parfaitement acquitté de toutes les missions dont il a été chargé. (Croix de guerre.)

Capitaine DE MORDANT DE MASSIAC, 3^e hussards : a fait campagne en Algérie et au Tchad où il a acquis l'expérience dont il a fait preuve depuis le début de la guerre actuelle ; intelligence très développée, sang-froid impératif, beaucoup de courage, a montré dans maintes circonstances ses qualités de soldat et de chef. (Croix de guerre.)

Capitaine DE VALLOIS, 3^e dragons : très dévoué et très droit. Excellent serviteur. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons AUDIBERT, état-major d'un corps d'armée : officier d'une grande valeur, n'a cessé de faire preuve depuis le début de la campagne d'une énergie et d'une bravoure remarquable dans l'accomplissement de missions souvent périlleuses qui lui ont été confiées. (Croix de guerre.)

Capitaine DUPRAT DE MEZAILLES, état-major d'une division d'infanterie : brillant capitaine de cavalerie, déjà ancien de grade. Très méritant, dirige avec beaucoup de compétence et de conscience le premier bureau de l'état-major d'une division. A été cité à l'ordre de la division pour le dévouement dont il a fait preuve en toutes circonstances au début de la campagne. (Croix de guerre.)

Capitaine DE VALLOIS, 3^e dragons : nombreuses annuités. Très dévoué et très droit. Excellent serviteur. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Capitaine LAVALLEE DE PIMODAN, 2^e hussards : a fait la campagne d'une façon remarquable comme entraînement, endurance et conduite de la troupe. A payé de sa personne et donne à tous le plus bel exemple. A été cité à l'ordre de la division et à l'ordre de l'armée. (Croix de guerre.)

Lieutenant LOUETTE, 2^e dragons : s'est prodigieusement le commencement de la guerre, en assurant le service d'approvisionnement du régiment avec autant de dévouement que d'intelligence. A trouvé l'occasion au cours de la campagne de se distinguer en montrant le plus grand sang-froid et une belle attitude lors d'une attaque de son convoi par l'ennemi. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons ZENTZ D'ALNOIS, 7^e dragons : très dévoué, intelligent, plein d'entrain, s'est toujours présenté pour les missions périlleuses et difficiles. A été grièvement blessé au combat du 9 octobre et a été amputé de la cuisse droite.

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons SAINT-MARTIN, 15^e chasseurs : officier d'élite, a montré pendant les opérations de rares qualités de sang-froid, d'adresse et d'énergie. (Croix de guerre.)

fonctions d'officier de liaison. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons DETROYAT, grand quartier général : rempli depuis le début de la campagne les fonctions d'officier de liaison du grand quartier général auprès d'une armée avec l'intelligence, le calme et la pondération qui conviennent à ses délicates fonctions. (Croix de guerre.)

Chef d'escadrons STARCK, 32^e dragons ; MUGUET, 4^e chasseurs, COULET, 4^e chasseurs d'Afrique ; MACE DE GASTINES, 4^e région ; DE LASTERIE DU SAILLANT, 19^e chasseurs ; STAHL, 8^e hussards ; BARTHOMÉVAT DE LA BESSE, 15^e dragons ; DEROUAUX, 4^e spahis.

Adjudant LAIZÉ, maître d'armes au 7^e cuirassiers : vieux serviteur, d'une correction, d'une conscience et d'un dévouement absolus. A demandé à rejoindre le front où il fait preuve de vigueur et d'initiative. (Croix de guerre.)

Vétérinaire-major TASSET : excellent chef de service, se dépense sans compter, très actif.

Vétérinaire-major GENEU, 21^e chasseurs : vétérinaire des plus consciencieux. A rendu d'excellents services en campagne.

Vétérinaire-major MONNIER, dépôt de chevaux de Vaucoleurs : nombreuses annuités ; est fait remarquer depuis le début de la campagne par sa valeur professionnelle, sa façon de servir et les services qu'il a rendus.

Vétérinaire-major CHAUSSÉE, 2^e groupe de 155 C. T. R. : assure depuis le début de la campagne le service de son groupe avec beaucoup de zèle et de dévouement.

Vétérinaire-major VIGNON, 4^e d'artillerie : assure avec zèle et compétence le service vétérinaire d'un groupe engagé depuis le début de la guerre.

Vétérinaire-major SAVARY, dépôt des chevaux blessés de Châlons-sur-Marne : très bon officier, vigoureux et énergique, très correct et de bonne tenue. Technicien distingué.

Vétérinaire-major DUPAS, 27^e dragons : très bon vétérinaire, d'une instruction professionnelle très complète, assure très consciencieusement son service depuis le début de la campagne. Méritant.

feu; blessé le 5 novembre 1914. A perdu l'œil gauche.

Soldat BROUILLET, 158^e d'infanterie : vail-
lant soldat qui a donné le bon exemple jus-
qu'au 7 octobre, jour où une blessure grave
lui a coûté le bras droit.

Sergent PINOT, 158^e d'infanterie : serviteur
excellent, tant dans l'activité que dans la ré-
serve; blessé gravement le 28 août. A subi
l'amputation de la jambe gauche.

Tambour ODISIO, 158^e d'infanterie excellent
soldat, atteint le 26 août d'une blessure grave.
A subi l'amputation de la jambe gauche.

Soldat THURIOT, 158^e d'infanterie : soldat
dévoué et courageux qui a montré au feu les
plus solides qualités de bravoure et de calme.
Blessé gravement le 6 novembre 1914; a été
amputé du pied droit.

Soldat BISSONNIER, 25^e d'infanterie : a été
très grièvement blessé à la tête pendant le
combat du 18 octobre 1914; a perdu l'œil
gauche par suite de cette blessure.

Soldat LANNE, 25^e d'infanterie : a été très
grièvement blessé à la jambe gauche par un
éclat d'obus, le 18 octobre 1914, en accom-
plissant son devoir. A dû être amputé de
cette jambe.

Soldat PREVOST, 25^e d'infanterie : a été
grièvement blessé à la jambe, le 28 octobre,
en accomplissant son devoir. A été amputé
de la jambe droite.

Soldat CRÉTIN, 25^e d'infanterie : conduc-
teur à la section de mitrailleuses, a été très
grièvement blessé au bras gauche par un
éclat d'obus, le 25 octobre 1914, pendant qu'il
cherchait à retirer son cheval de la zone
battue par l'artillerie ainsi qu'il en avait reçu
l'ordre. N'a consenti à aller se faire panser
qu'après l'avoir mis à l'abri et a fait preuve
du plus grand courage pendant son transport
au poste de secours. A perdu le bras gauche.

Soldat POTE, 25^e d'infanterie : a été très
grièvement blessé à la tête par un éclat
d'obus en accomplissant son devoir coura-
geusement, le 18 octobre 1914; a perdu l'œil
gauche par suite de cette blessure.

Soldat BINON, 25^e d'infanterie : a été griè-
vement blessé à la jambe gauche le 19 octo-
bre 1914, en accomplissant courageusement
son devoir et a été amputé de cette
jambe.

Soldat FORASTÉ, 14^e territorial d'infanterie:
blessé le 12 décembre 1914. A été amputé,
depuis, de la jambe gauche. Très bon sujet,
courageux et dévoué.

Sergent GODINEAU, 14^e territorial d'infan-
terie : blessé le 2 décembre 1914, a dû subir
l'amputation de la cuisse droite. Actif et dé-
voué, était un des meilleurs sous-officiers de
la compagnie.

Soldat VIGNOT, 109^e d'infanterie : bon et
brave soldat, ayant fait preuve de zèle et de
dévouement. A été grièvement blessé le
28 octobre et a été amputé de la cuisse
gauche.

Soldat VAUTRIN, 109^e d'infanterie : le 2 dé-
cembre 1914, à l'attaque d'une localité, a été
blessé d'une balle à la tête au moment où il
allait reconnaître de plus près la position de
l'ennemi qui préparait par le feu une contre-
attaque. A perdu l'œil droit.

Soldat PERRAUT, 109^e d'infanterie : étant en
sentinelle, a été blessé grièvement le 25 aout;
n'a quitté son poste que sur un ordre formel.
A perdu l'œil droit.

Soldat NIGEON, 109^e d'infanterie : très bon
soldat, qui s'est fait remarquer par son cou-
rage et son énergie. Grièvement blessé le
14 aout 1914, a été amputé du bras droit.

Soldat GOUSSET, 109^e d'infanterie : s'est fait
remarquer par son courage et son entraînement
depuis le début de la campagne. A été blessé
le 12 septembre 1914, tandis que sa com-
pagnie se portait en avant. A été amputé de la
cuisse droite.

Soldat GEOFFROY, 109^e d'infanterie : bon et
brave soldat, a été blessé le 18 octobre d'un
éclat d'obus à la cuisse pendant le bombar-
dement de la position tenue par le régiment.
A été amputé de la cuisse droite.

Soldat FLACELIERE, 109^e d'infanterie : soldat
robuste, vigoureux et brave, blessé gré-
vement au genou au moment où il creusait
une tranchée sur la position nouvelle. A été
amputé de la cuisse droite.

Soldat FANACHEIRE, 109^e d'infanterie : était à l'avant-garde de son bataillon qui se
portait à l'attaque d'un bois, le 12 septembre;

a été blessé au bras. A été amputé. Très bon
soldat.

Soldat BRUNOT, 109^e d'infanterie : blessé le
7 octobre 1914 au cours d'une charge à la
baïonnette exécutée par sa compagnie. A été
amputé du bras droit.

Soldat BARRET, 109^e d'infanterie : bon sol-
dat, ayant fait tout son devoir. Grièvement
blessé au combat du 14 aout, a perdu l'œil
gauche.

Soldat THIBEAUT, 109^e d'infanterie : soldat
d'un entraînement et d'une bravoure remarquables;
a l'œil droit emporté pendant qu'il s'avan-
çait en avant pour occuper une nouvelle po-
sition, le 1^{er} décembre 1914.

Sergent DAUDIN, 109^e d'infanterie : le
1^{er} décembre, se portant à l'assaut, a pris le
commandement de la section après que l'ad-
judant commandant eut été grièvement blessé;
a été blessé à l'œil au moment où il mettait
en état de défense la position conquise. Cité
à l'ordre de l'armée. Sous-officier d'une bra-
voure exceptionnelle. A perdu l'œil gauche.

Soldat BERGER, 109^e d'infanterie : a été
blessé le 26 aout d'une balle qui lui a frac-
ssé le poignet, au moment où il indiquait
du bras à ses hommes l'objectif désigné pour
l'attaque à la baïonnette. A été amputé du
bras droit.

Adjudant FOURNIER, 109^e d'infanterie : s'est
distingué pendant la période du 4 au
8 octobre 1914; a été grièvement blessé le 9.
A été amputé du bras droit.

Soldat CAUJOLLE, 29^e d'infanterie : amputé
de la cuisse. Blessé le 16 octobre 1914 en
transmettant au chef de bataillon un ren-
seignement que lui avait remis son lieuten-
ant. S'est acquitté de sa mission et a fait
preuve de beaucoup de sang-froid pendant
l'attaque à la baïonnette. A été amputé du
bras droit.

Soldat HENEMAN, 310^e d'infanterie : a été
blessé en se portant en avant pour creuser
une tranchée. A subi l'amputation du bras
gauche. Très bon soldat.

Canonier GARREZ, 46^e d'artillerie : a été
grièvement blessé le 22 avril 1915 d'un éclat
d'obus au bras gauche. A subi avec courage
l'amputation du bras. Très bon soldat.

Soldat COMBES, 29^e d'infanterie : excellent
soldat. A été blessé grièvement à l'œil gauche
en se portant à l'assaut des premières mai-
sons d'un village, le 15 octobre 1914. S'était
déjà fait remarquer par sa bravoure. A perdu
l'œil.

Soldat NAZAIRE, 29^e d'infanterie : a tou-
jours fait preuve d'un grand courage et de
l'insouciance la plus complète du danger.

Soldat BINON, 25^e d'infanterie : a été griè-
vement blessé à la jambe gauche le 19 octo-
bre 1914, en accomplissant courageusement
son devoir et a été amputé de cette
jambe.

Soldat FORASTÉ, 14^e territorial d'infanterie:
blessé le 12 décembre 1914. A été amputé,
depuis, de la jambe gauche. Très bon sujet,
courageux et dévoué.

Sergent GODINEAU, 14^e territorial d'infan-
terie : blessé le 2 décembre 1914, a dû subir
l'amputation de la cuisse droite. Actif et dé-
voué, était un des meilleurs sous-officiers de
la compagnie.

Soldat VIGNOT, 109^e d'infanterie : bon et
brave soldat, ayant fait preuve de zèle et de
dévouement. A été grièvement blessé le
28 octobre et a été amputé de la cuisse
gauche.

Soldat VAUTRIN, 109^e d'infanterie : le 2 dé-
cembre 1914, à l'attaque d'une localité, a été
blessé d'une balle à la tête au moment où il
allait reconnaître de plus près la position de
l'ennemi qui préparait par le feu une contre-
attaque. A perdu l'œil droit.

Soldat PERRAUT, 109^e d'infanterie : étant en
sentinelle, a été blessé grièvement le 25 aout;
n'a quitté son poste que sur un ordre formel.
A perdu l'œil droit.

Soldat NIGEON, 109^e d'infanterie : très bon
soldat, qui s'est fait remarquer par son cou-
rage et son énergie. Grièvement blessé le
14 aout 1914, a été amputé du bras droit.

Soldat GOUSSET, 109^e d'infanterie : s'est fait
remarquer par son courage et son entraînement
depuis le début de la campagne. A été blessé
le 12 septembre 1914, tandis que sa com-
pagnie se portait en avant. A été amputé de la
cuisse droite.

Soldat GEOFFROY, 109^e d'infanterie : bon et
brave soldat, a été blessé le 18 octobre d'un
éclat d'obus à la cuisse pendant le bombar-
dement de la position tenue par le régiment.
A été amputé de la cuisse droite.

Soldat FLACELIERE, 109^e d'infanterie : soldat
robuste, vigoureux et brave, blessé gré-
vement au genou au moment où il creusait
une tranchée sur la position nouvelle. A été
amputé de la cuisse droite.

Soldat FANACHEIRE, 109^e d'infanterie : était à l'avant-garde de son bataillon qui se
portait à l'attaque d'un bois, le 12 septembre;

a été blessé au bras. A été amputé. Très bon
soldat.

Soldat CAZEAU, 28^e d'infanterie : très griè-
vement blessé le 15 octobre 1914, au cours
d'une attaque de nuit exécutée par le régiment
sur un village. A été amputé du bras droit.

Soldat ALQUIER, 28^e d'infanterie : a été
très grièvement blessé le 21 octobre 1914, au cours
d'une attaque exécutée par les Alle-
mands sur un village. A été amputé du bras
gauche à la suite de sa blessure.

Soldat PARROT, 6^e d'infanterie : présent à sa
compagnie depuis la mobilisation, a toujours
donné l'exemple du courage et du dévouement.
Était occupé à un travail de nuit dans
un endroit très dangereux quand il a été
grièvement blessé à l'œil au moment où il mettait
en état de défense la position conquise. Cité
à l'ordre de l'armée. Sous-officier d'une bra-
voure exceptionnelle. A perdu l'œil gauche.

Soldat THIBEAUT, 109^e d'infanterie : soldat
d'un entraînement et d'une bravoure remarquables;
a l'œil droit emporté pendant qu'il s'avan-
çait en avant pour occuper une nouvelle po-
sition, le 1^{er} décembre 1914.

Sergent D'AUDIN, 109^e d'infanterie : le 1^{er}
décembre, se portant à l'assaut, a pris le
commandement de la section après que l'ad-
judant commandant eut été grièvement blessé;
a été blessé à l'œil au moment où il mettait
en état de défense la position conquise. Cité
à l'ordre de l'armée. Sous-officier d'une bra-
voure exceptionnelle. A perdu l'œil gauche.

Soldat BISSONNIER, 25^e d'infanterie : a été
très grièvement blessé à la tête pendant le
combat du 14 aout, a perdu l'œil

gauche par suite de cette blessure.

Soldat LANNE, 25^e d'infanterie : a été très
grièvement blessé à la jambe gauche par un
éclat d'obus, le 18 octobre 1914, en accom-
plissant son devoir. A dû être amputé de
cette jambe.

Soldat PREVOST, 25^e d'infanterie : a été
grièvement blessé à la jambe, le 28 octobre,
en accomplissant son devoir. A été amputé
de la jambe droite.

Soldat CRÉTIN, 25^e d'infanterie : conduc-
teur à la section de mitrailleuses, a été très
grièvement blessé au bras gauche par un
éclat d'obus, le 25 octobre 1914, pendant qu'il
cherchait à retirer son cheval de la zone
battue par l'artillerie ainsi qu'il en avait reçu
l'ordre. N'a consenti à aller se faire panser
qu'après l'avoir mis à l'abri et a fait preuve
du plus grand courage pendant son transport
au poste de secours. A perdu le bras gauche.

Soldat POTE, 25^e d'infanterie : a été très
grièvement blessé à la tête par un éclat
d'obus en accomplissant son devoir coura-
geusement, le 18 octobre 1914; a perdu l'œil
gauche par suite de cette blessure.

Soldat BINON, 25^e d'infanterie : a été griè-
vement blessé à la jambe gauche le 19 octo-
bre 1914, en accomplissant courageusement
son devoir et a été amputé de cette
jambe.

Soldat FORASTÉ, 14^e territorial d'infanterie:
blessé le 12 décembre 1914. A été amputé,
depuis, de la jambe gauche. Très bon sujet,
courageux et dévoué.

Sergent GODINEAU, 14^e territorial d'infan-
terie : blessé le 2 décembre 1914, a dû subir
l'amputation de la cuisse droite. Actif et dé-
voué, était un des meilleurs sous-officiers de
la compagnie.

Soldat VIGNOT, 109^e d'infanterie : bon et
brave soldat, ayant fait preuve de zèle et de
dévouement. A été grièvement blessé le
28 octobre et a été amputé de la cuisse
gauche.

Soldat VAUTRIN, 109^e d'infanterie : le 2 dé-
cembre 1914, à l'attaque d'une localité, a été
blessé d'une balle à la tête au moment où il
allait reconnaître de plus près la position de
l'ennemi qui préparait par le feu une contre-
attaque. A perdu l'œil droit.

Soldat PERRAUT, 109^e d'infanterie : étant en
sentinelle, a été blessé grièvement le 25 aout;
n'a quitté son poste que sur un ordre formel.
A perdu l'œil droit.

Soldat NIGEON, 109^e d'infanterie : très bon
soldat, qui s'est fait remarquer par son cou-
rage et son énergie. Grièvement blessé le
14 aout 1914, a été amputé du bras droit.

Soldat GOUSSET, 109^e d'infanterie : s'est fait
remarquer par son courage et son entraînement
depuis le début de la campagne. A été blessé
le 12 septembre 1914, tandis que sa com-
pagnie se portait en avant. A été amputé de la
cuisse droite.

Soldat GEOFFROY, 109^e d'infanterie : bon et
brave soldat, a été blessé le 18 octobre d'un
éclat d'obus à la cuisse pendant le bombar-
dement de la position tenue par le régiment.
A été amputé de la cuisse droite.

avaient été tués ou blessés, pris le commandement de sa compagnie, l'a maintenue au feu pendant quinze jours. Blessé, n'a pas voulu se retirer.

Soldat GUÉDON, 13^e d'infanterie : le 13 mai, au cours d'un combat à coups de grenades, ayant reçu de nombreuses blessures et ayant eu la main droite emportée, n'a pas voulu se laisser panser et s'est écrit : « Tirez, ne nous occupez pas de moi ! » Au moment où les infirmiers l'emportaient, a dit à ses camarades : « Un Français meurt, mais ne se rend pas. »

Sergent JURET, 2^e génie : chef d'attaque en tête d'un rameau, découvrant un rameau ennemi chargé et boursé, a immédiatement coupé les mises de feu, au nombre de cinq, protégeant par cette initiative intelligente la vie des mineurs et des défenseurs des tranchées de première ligne.

Soldat DUBOIS, 128^e d'infanterie : le 26 mai, s'est offert spontanément pour reconnaître une tranchée que les Allemands étaient en train de creuser et qu'il s'agissait de prendre. S'est avancé précédant la troupe d'attaque jusqu'à proximité de la tranchée, a fait signe à ses camarades de le suivre, et s'est élançé le premier, déterminant par son audace le succès de l'attaque.

Sergent COSTA, 14^e d'infanterie : a donné un bel exemple de courage, le 26 mai 1915, en entraînant ses hommes à l'assaut et en entrant le premier dans la tranchée ennemie à la tête de sa section.

Soldat BASTARD, 18^e d'infanterie territoriale : au front depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner des preuves d'ardeur, de dévouement et de bravoure comme éclaireur et patrouilleur volontaire. Grièvement blessé le 23 mai 1915, a donné à tous l'exemple du courage.

Maitre pointeur SCHALL, 6^e d'artillerie à pied : a coopéré avec la plus grande bravoure au service d'une pièce soumise à un violent bombardement et au sauvetage de camarades enfouis sous un abri écrasé par un obus. A, pendant cette dernière opération, été grièvement blessé et a dû subir l'amputation du bras droit.

Soldat TSARIS, 2^e de marche du 1^{er} étranger : engagé volontaire pour la durée de la guerre, très bon sujet. Le 9 mai, se trouvant séparé de sa section, s'est joint à une unité d'un corps voisin. Voyant ses nombreux compagnons exécuter un mouvement de repli, est resté seul sur place, continuant le feu jusqu'à l'arrivée des renforts.

Caporal MEUTER, 2^e de marche du 1^{er} étranger : caporal d'une grande bravoure. S'est particulièrement distingué le 9 mai, son chef de demi-section étant tombé, a pris le commandement de sa demi-section, l'a maintenue à l'abri dans un trou d'obus, d'où il fit exécuter un feu sur les tranchées allemandes, causant des pertes sérieuses à l'ennemi; se porta ensuite à l'assaut, entraînant ses hommes du geste et de la parole, se souciant peu des balles qui tombaient autour de lui et faisant preuve d'un grand sang-froid. Arrivé sur la position ennemie, s'y est maintenu jusqu'à l'arrivée des renforts, infligeant de grosses pertes à l'ennemi par le tir régulier et précis de sa demi-section.

Sergent CAILLAUD, 68^e d'infanterie : le 25 mai, est entré dans un entonnoir creusé par une mine. Blessé, a pris le commandement de sa section au moment où son chef était appelé à prendre celui de la compagnie. A défendu l'entonnoir occupé par sa troupe et l'y a maintenue sous une rafale de bombes et d'obus. A profité d'une accalmie pour se faire panser; est revenu aussitôt reprendre son commandement; à coups de grenades et de balonnette, a brisé une contre-attaque allemande et tenu, avec les six hommes lui restant, l'entonnoir pendant neuf heures.

Soldat POURFILET, 18^e d'infanterie territoriale : au front depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner des preuves d'ardeur, de dévouement et de bravoure comme éclaireur et patrouilleur volontaire. Grièvement blessé le 28 mai 1915, a donné à tous l'exemple du courage.

Caporal LECOMTE, 205^e d'infanterie : a montré une audace et une bravoure dignes de tous éloges en se portant à la tête de l'escouade de ses grenadiers à l'assaut d'une sape allemande le 30 mai. Le 1^{er} juin, sur l'ordre de son commandant de compagnie, s'est porté avec ses grenadiers à l'attaque d'une tranchée allemande, et, grâce à son

sang-froid, à sa ténacité et à sa grande bravoure, a permis de conquérir cette tranchée, malgré une blessure reçue dès le début de l'action; ne s'est laissé panser que sur l'ordre de son chef.

Soldat ETIENNE, 236^e d'infanterie : a tenu tête pendant plusieurs heures, avec quelques camarades, à un nombre dix fois supérieur d'Allemands, les repoussant à coups de grenades; n'a cessé de se battre sans trêve ni repos jusqu'au moment où l'ennemi s'est retiré.

Soldat BOURGOIN, 34^e d'infanterie : dans la journée du 30 mai et dans la nuit du 30 au 31, a fait preuve du plus grand courage en entraînant ses camarades, sous le feu des mitrailleuses, vers les tranchées ennemis. S'est particulièrement distingué dans la prise de possession des tranchées; a fait lui-même plusieurs prisonniers et s'est dépassé sans compter dans l'organisation de la partie conquise.

Adjudant LUIGI, 260^e d'infanterie : s'est emparé avec sa section d'une portion de bâtiment occupé par l'ennemi. Arrêté par une contre-attaque, a rallié une poignée d'hommes pour construire une barricade, puis, représentant énergiquement l'offensive, a occupé la position tout entière.

Sergent de réserve BAVIÈRE, 36^e d'infanterie : s'est présenté volontairement pour enlever une tranchée, quoique blessé à la main depuis le 9 mai par une balle. A conduit son unité de volontaires avec une intelligence et une compétence au-dessus de tout éloge et a ainsi réussi à enlever la tranchée, faisant de nombreux prisonniers, ce qui a permis à deux compagnies de faire leur mouvement en avant.

Adjudant DELOSTAL, 1^{er} bataillon de chasseurs : le 25 mai, parti en tête de sa section, à l'assaut d'une tranchée allemande, y est entré le premier et a déployé, pour conserver le terrain conquis, une activité, une énergie et un courage qui ont fait l'admiration de tous.

Adjudant FOURNÉ, 1^{er} bataillon de chasseurs : a fait preuve, au cours de l'engagement du 25 mai, d'une bravoure, d'un sang-froid et d'une énergie remarquables. Entré le premier dans une tranchée ennemie, les officiers de sa compagnie étant tous blessés, a pris de suite le commandement, assurant l'organisation de la position, soutenant le moral de ses chasseurs, renseignant le commandement sur sa situation et tenant tête à une sérieuse contre-attaque.

Adjudant BARON, 4^e de marche de zouaves : en campagne depuis le début, sous-officier magnifique qui n'a cessé de donner des preuves de bravoure, d'abnégation, de calme et de sang-froid. Blessé une première fois le 26 avril, a demandé à ne pas être évacué. Adjudant des grenadiers, le 31 mai, alors qu'il cherchait à détruire un poste d'écoute allemand, par le lancement de grenades, a été très grièvement blessé aux mains et à la figure par l'éclat prémature de la 9^e grenade lancée.

Caporal LEFORT, 1^{er} de marche de zouaves : quinze ans de services actifs, quatorze campagnes dont neuf de guerre. Une blessure à la bataille de la Marne. Retraité, a repris du service pour la durée de la guerre. D'une bravoure remarquable. Le 9 mai, en assurant ses fonctions de chef d'escouade de la façon la plus digne d'éloge, a montré le plus grand dévouement pour les soins à donner à ses camarades blessés.

Soldat HENRION, 1^{er} de marche de zouaves : soldat très brave et d'un courage admirable. N'a cessé de rendre les plus grands services comme agent de liaison depuis le début de la campagne. A, en particulier, assuré seul du 25 au 30 septembre et sous un violent bombardement, la liaison entre son chef de bataillon et quatre compagnies. Lors des attaques allemandes du 9 mai, s'est spontanément placé près du chef de bataillon et durant toute l'action, a traversé sans cesse et sans sourciller les zones les plus dangereuses pour assurer la liaison.

Soldat DENNEBECK, 1^{er} de marche de zouaves : au cours de l'attaque allemande du 9 mai, s'est offert par deux fois pour traverser une rivière sur un pont démolé et violemment bombardé; et, par deux fois, a réussi à porter au commandant du sous-secteur des renseignements précieux sur la marche de l'opération.

Soldat GINER, 2^e bis de marche de zouaves : le 23 mai, a fait preuve de courage en réconfortant ses camarades désespérés par un feu violent d'artillerie. A placé comme volontaire un réseau de fils de fer à 40 mètres de l'ennemi. Le 24 mai, a sauvé la vie à son sergent et à un zouave enterrés par un obus qui venait de tuer quatre de ses camarades à ses côtés. A toujours fait preuve de courage et de bravoure réfléchis.

Trompette CANCHY, 12^e régiment d'artillerie : grièvement blessé au combat du 27 décembre 1914. A rempli depuis le début de la campagne les fonctions d'agent de liaison avec beaucoup d'intelligence, de dévouement et de courage. A été amputé du bras droit.

Soldat EPITALON, 33^e d'infanterie : blessé à la jambe gauche d'un éclat d'obus le 27 août au cours de l'attaque d'un village. Soldat ayant toujours eu une conduite exemplaire depuis la mobilisation, et qui s'est comporté bravement au feu.

Adjudant-chef GOUPIL, 121^e d'infanterie : sous-officier d'une bravoure et d'un sang-froid à toute épreuve. Blessé grièvement le 17 septembre, a pris néanmoins le commandement de sa compagnie dont les deux officiers venaient d'être mis hors de combat, et a demandé à ne pas se faire soigner avant la fin de la journée. Blessé une deuxième fois, à la face, le 24 février, a demandé à ne pas être évacué et repris son service dès qu'il lui fut matériellement possible de le faire en installant un poste avancé à proximité de l'ennemi.

Sergent ADAM, 25^e d'infanterie : très bon sous-officier, ayant de l'autorité et du commandement, conduite parfaite, très bonne tenue. S'est fait remarquer par sa bravoure et son entraînement toutes les fois que sa compagnie a été engagée. S'est particulièrement distingué à l'attaque, le 24 décembre 1914, et a mérité à cette occasion d'être cité à l'ordre du corps d'armée avec un libellé très élogieux.

Gendarme ROQUES, prévôté d'une division : excellent serviteur, plein de zèle et de dévouement. A été grièvement blessé d'une balle, le 11 mai 1915, au cours de tirs exécutés sur un avion qui survolait le cantonnement.

Sergent SCHULTZ, 9^e tirailleurs algériens : très bon sous-officier, énergique et dévoué. Brillante conduite aux combats du 6 au 8 novembre 1914 et du 16 mars 1915. Très grièvement blessé, le 19 mars 1915, dans une tranchée prise aux Allemands. A été amputé du poignet gauche et a reçu des blessures très graves aux deux jambes.

Soldat JOSSINET, 338^e d'infanterie : s'est toujours fait remarquer par sa manière de servir. A été blessé le 5 octobre 1914 à son poste dans la tranchée et a subi l'amputation de la jambe gauche.

Soldat DUBOIS, 250^e d'infanterie : au cours de la reconnaissance d'une position ennemie, a fait preuve de beaucoup de courage sous un feu violent d'artillerie. Atteint à la jambe d'un éclat d'obus qui a nécessité par la suite l'amputation de la cuisse, a continué à donner à ses camarades le bel exemple d'une calme énergie.

Soldat ROSTAINE, 294^e d'infanterie : excellent soldat. Le 16 septembre 1914, au moment où, sous un feu violent d'artillerie, sa compagnie se déployait pour attaquer les tranchées ennemis, a reçu une balle de schrapnell qui lui a occasionné la perte de l'œil.

Soldat BÉNARD, 294^e d'infanterie : dès les premiers jours de la campagne, s'est montré plein de vaillance, d'endurance et d'entraînement. Le 21 septembre, au moment où sa section marchait à l'attaque de l'ennemi, a été grièvement blessé à la main gauche par un éclat d'obus et a dû subir l'amputation des trois derniers doigts.

Soldat LEROY, 361^e d'infanterie : excellent soldat qui a toujours montré de l'entraînement et du courage dans les derniers combats auxquels il a assisté. Blessé grièvement le 23 octobre, a dû subir l'amputation du bras droit et a perdu l'œil droit.

Caporal LE CHEVALIER, 66^e bataillon de chasseurs : très bon sujet. Blessé grièvement dans une tranchée avancée. A perdu l'œil droit.

Le Gérant : G. CALMÉS.